

Les Salles

www.lesalles42.fr



2018



Bulletin Municipal n°28

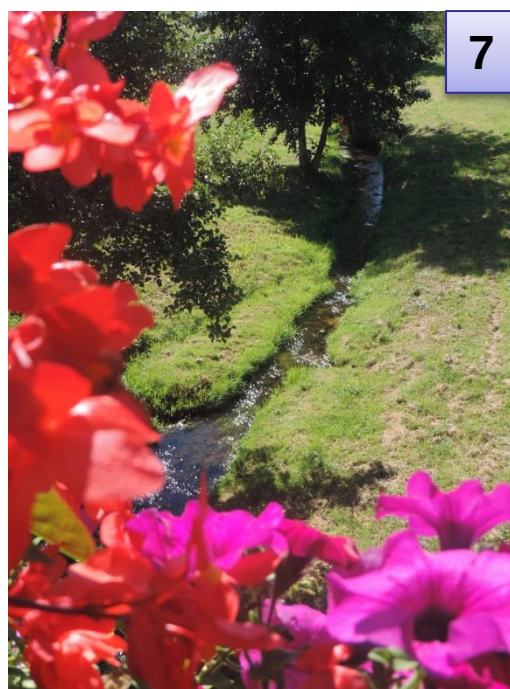
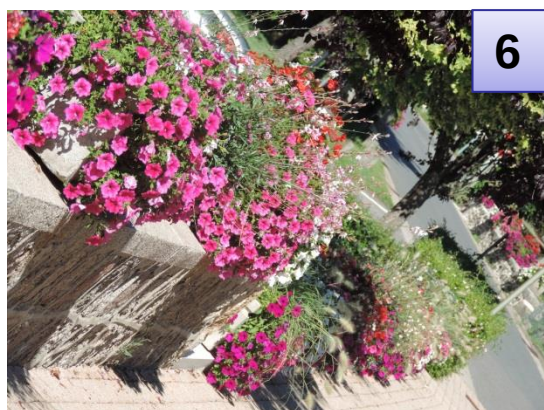
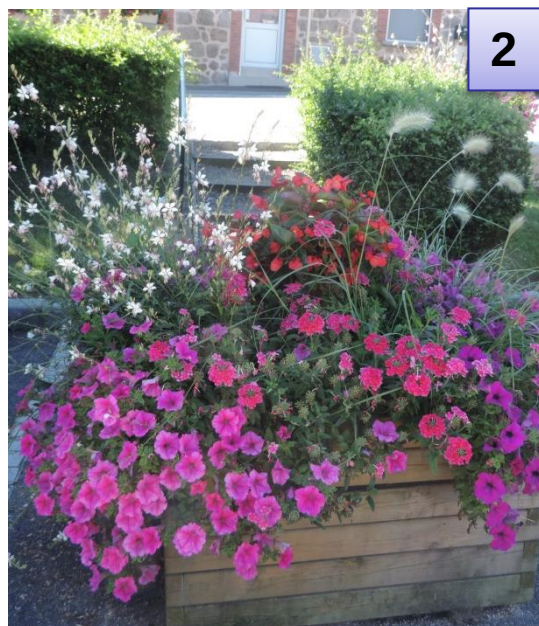


Test de connaissance
de la commune

Les Salles 2018

Les Salles en fleurs. Saurez-vous reconnaître les lieux ?

(Les réponses sont en page 56)



Le Mot du Maire



Nous arrivons au terme de cette année 2017....

Le bulletin municipal est un vecteur essentiel de communication qui nous permet comme chaque année de faire le point sur l'année écoulée, de mesurer nos avancées avant de se projeter sur un nouvel exercice et d'ébaucher les projets à venir.

Au fil des pages de ce bulletin vous allez prendre connaissance à la fois de ce qu'a fait la municipalité en 2017 mais aussi toutes les associations qui se démènent sans compter pour vous proposer des animations de qualité. Elles sont la vie même de notre Commune et je vous encourage à répondre présent quand elles organisent une manifestation. Nous savons tous combien leur implication et leur dévouement sont importants.

Que dire de 2017 ?

Je voudrais tout d'abord remercier nos employés communaux dont le travail est indispensable au bon fonctionnement de notre Collectivité et plus particulièrement pour leur investissement au fleurissement de notre village qui nous a permis d'obtenir un prix départemental. J'en profite pour remercier René Verdier qui après 34 années de service à fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Cette année aura été en France une année d'élections tant législatives que présidentielles qui forcément modifie l'échiquier politique. 2017 pour notre Commune aura quand même permis de continuer à travailler dans l'intérêt de tous et de gérer un budget au plus serré pour maintenir les mêmes taux d'imposition d'une année sur l'autre. Parmi les principaux travaux on peut citer : le déploiement du THD sur l'ensemble de la Commune, la réalisation de l'aire camping-car à La Plagnette (en service depuis cet été), le changement de la toiture du Presbytère, la réfection de 2 appartements et les halls d'entrée de la Maison Dulac et de la Mairie, etc...

Je remercie le Conseil municipal pour son engagement à mes côtés.

Que sera 2018 ?

Le dynamisme d'une collectivité ne peut s'exercer qu'avec des projets appuyés eux-mêmes par les subventions. Il nous faut poursuivre une politique d'investissement afin de répondre aux nécessités qui s'imposent à nous et aux besoins de notre population. C'est pourquoi il est prévu en priorité pour cette année : la réfection complète de notre salle des fêtes dont les travaux viennent de débuter et le projet d'acquisition de 3 bâtiments dans le bourg pour permettre de conserver et de développer un commerce nécessaire à la vie du village.

Par ailleurs le début d'année va débuter par le recensement de la population effectué par 2 agents de la Commune entre mi-janvier et mi-février. Je vous demande de leur réserver un bon accueil.

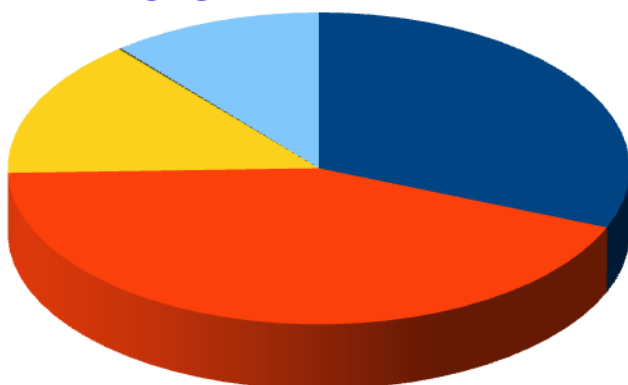
Exceptionnellement cette année en raison des travaux de la salle des fêtes, il n'y aura pas de cérémonie de vœux en janvier.

Nous vous souhaitons le Conseil municipal et moi-même une très bonne année 2018, pleine de projets, de rencontres, de belles surprises et de partage. Mais aussi, une année remplie de bonheur qui vous gardera toutes et tous en bonne santé ainsi que vos proches.

Bonne et heureuse année 2018 à tous.

DEPENSES

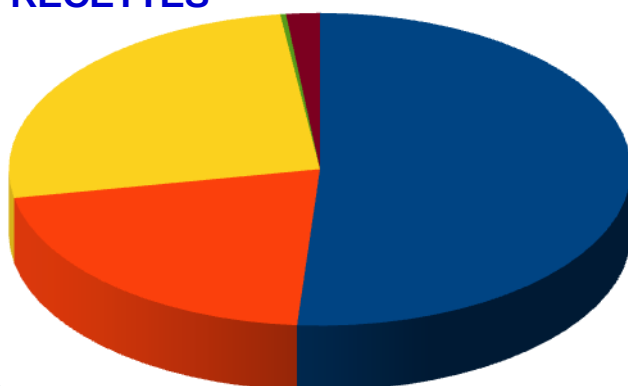
FONCTIONNEMENT



	Montant
Charges à caractère général	176 423
Charges de personnel	245 040
Charges de gestion courante	81 017
Charges financières	516
Charges exceptionnelles	286
Divers	62 274

Total= 565 556 €

RECETTES

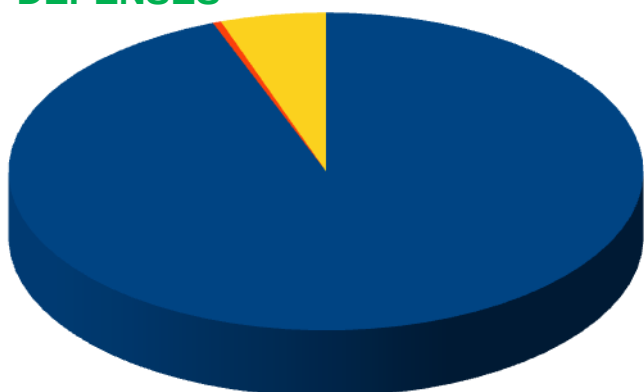


	Montant
Fiscalité locale	339 366
Subventions et participations	138 410
Produits courants	171 839
Produits exceptionnels	1 954
Divers	11 602

Total= 663 171 €

DEPENSES

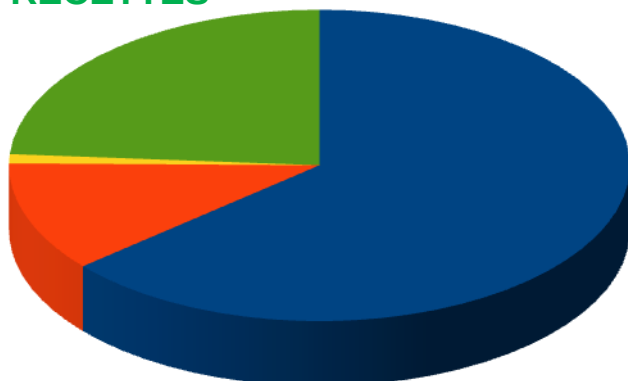
INVESTISSEMENT



	Montant
Dépenses d'équipement	624 860
Remboursement de la dette	2 828
Autres dépenses d'investissement	35 681

Total= 663 369 €

RECETTES



	Montant
Dotations et fonds globalisés	211 817
Subventions reçues	37 926
Cautions reçues	3 157
Autres recettes d'investissement	79 234

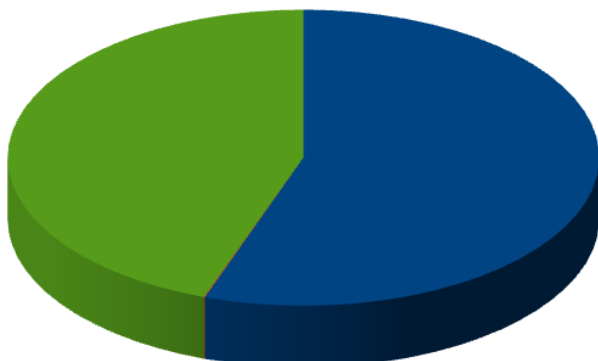
Total= 332 134 €



Le Budget Eau 2016

par Jean Hervé Peurière

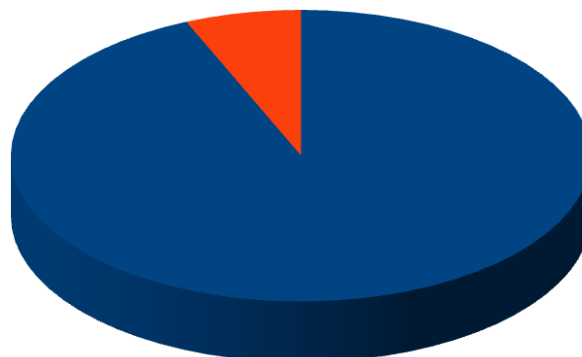
Dépenses fonctionnement



	Montant
Charges à caractère général	74 116
Charges de gestion courante	69
Divers	59 582

Total= 133 767 €

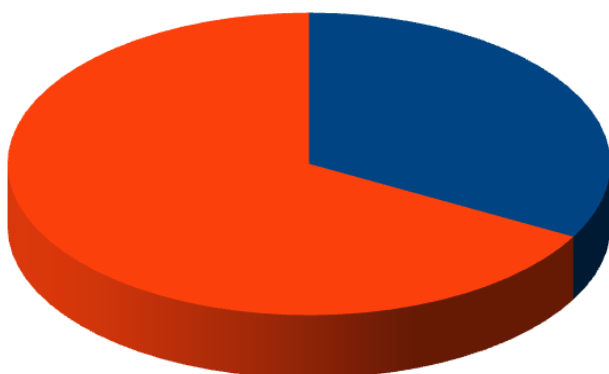
Recettes de fonctionnement



	Montant
Produits courants	72 464
Divers	5 014

Total= 77 478 €

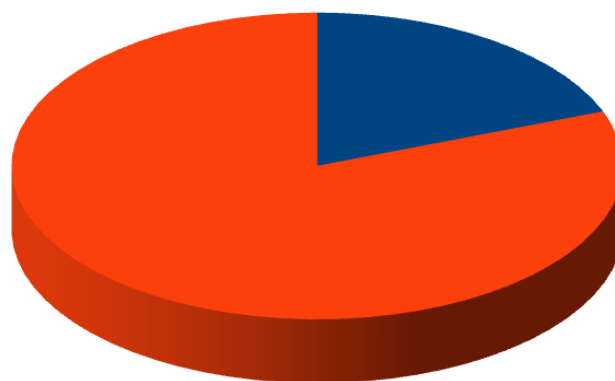
Dépenses d'investissement



	Montant
Dépenses d'équipement	2 470
Autres dépenses d'investissement	5 014

Total= 7 484 €

Recettes d'investissement



	Montant
Dotations	11 209
Autres recettes d'investissement	47 117

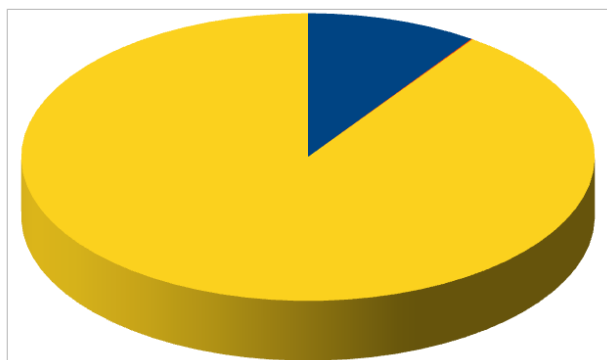
Total= 58 326 €



Le Budget Assainissement 2016

par Jean Hervé Peurière

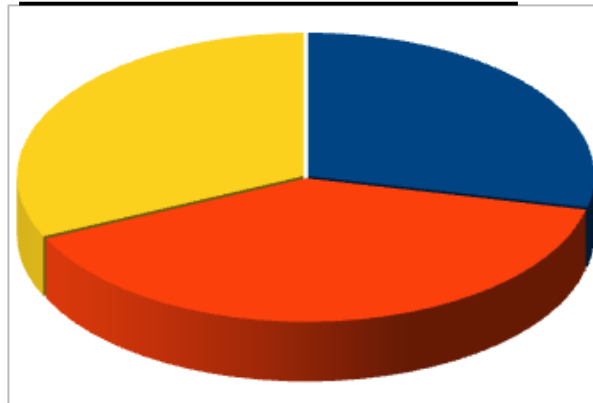
Dépenses de fonctionnement



	Montant
Charges à caractère général	5 310
Charges exceptionnelles	41
Amortissements, reversement agence de l'eau	49 604

Total= 54 955 €

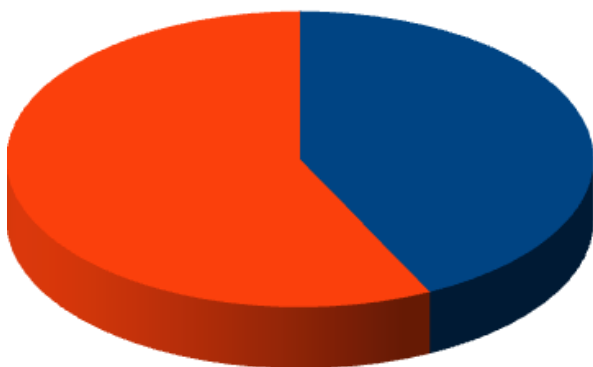
Recettes de fonctionnement



	Montant
Subventions d'exploitation	16 667
Produits courants	23 142
Amortissements	18 648

Total= 58 457 €

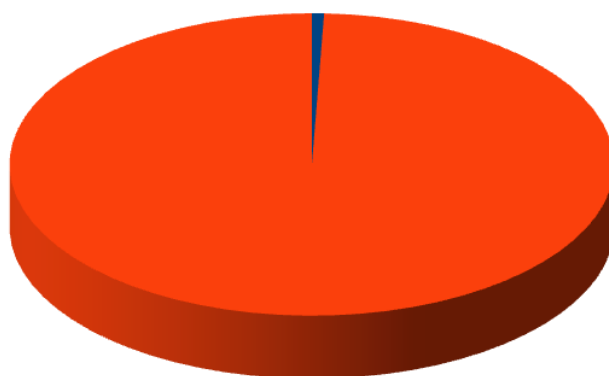
Dépenses d'investissement



	Montant
Dépenses d'équipement	13 915
Amortissements	18 648

Total= 32 563 €

Recettes d'investissement



	Montant
Dotations	296
Amortissements	45 583

Total= 45 879 €

→ Services périscolaires:

Garderie : 60 € par année scolaire et par enfant. Horaires : 7h-8h45 ; 16h30-18h

Cantine : 5.80 € le repas (3.24 € à la charge des parents, 2.56 € à la charge des communes de Les Salles, Chausseterre, Champoly).

→ Location Salle des Fêtes:

Mariage ou repas privé :

→ si habitants de Les Salles : 120 €

→ si extérieurs à la Commune : 250 €

→ Location salle des associations (50 personnes maxi) :

Habitants de Les Salles : 50 €

Extérieurs à la Commune : 100 €

→ Location tables et chaises (ancien mobilier salle des fêtes) :

4 € le lot d'une table et quatre chaises

→ Location barnum :

30 € + caution de 150 €

→ Eau :

Raccordement au réseau: 350 €

→ Assainissement :

Raccordement au réseau : 600 €

→ Ordures ménagères :

1 personne : 68.01 €

2 personnes : 136.02 €

3 personnes : 204.03 €

4 personnes et + : 272.04 €

→ Cimetière:

Columbarium : Concession d'une case de 4 urnes : 500 € (concession trentenaire)

Jardin du souvenir : 100 € pour une dispersion sans plaque

120 € pour une dispersion avec plaque

Concessions cimetière : 100 € le m2 (concession perpétuelle)



NAISSANCES:



Sullyvan GIRARD le 19 janvier 2017 à Thiers

Noéline GRAS BARRY le 30 mars 2017 à Montbrison

Colin BROSSE le 12 avril 2017 à Clermont-Ferrand

DECES:



Yvonne PERRIER de Fauchemagne le 4 février 2017

Nicole COUZON de Fauchemagne le 22 février 2017

Maurice GIRARD de la Côte le 6 mars 2017

Jean Michel MATHIEU du Foyer APAJH le 7 avril 2017

Jean Pierre DESTRE du Foyer APAJH le 24 avril 2017

Jean-Baptiste RABERIN des Fialins le 9 juin 2017

Jeanne Antoinette CHAUX du Bourg le 9 octobre 2017

René BUTIN de Brissay le 10 novembre 2017

La Marianne : Symbole de La République

par Lydie Faye

Marianne est une figure symbolique de la République française. Sous l'apparence d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien (symbole d'esclave libérée), elle incarne la République française et ses valeurs contenues dans la devise : « Liberté, Égalité, Fraternité », symbolisée au départ par les chaînes brisées, le triangle et les mains croisées.

Marianne tient une place d'honneur dans les mairies et les bâtiments officiels de la République française. Elle symbolise Le Triomphe de la République. Son profil apparaît sur les documents gouvernementaux officiels, sur les timbres, et sur les pièces de monnaies françaises.

L'apposition dans les mairies de la photographie officielle du président de la République et la présence du buste de la Marianne ne relèvent ni d'un texte législatif ou réglementaire ni d'une règle coutumière reconnue par la jurisprudence.

Il est d'un usage courant et conforme à la tradition républicaine. Le décret de la Convention du 22 septembre 1792 avait adopté la proposition de l'abbé Grégoire, chargé d'un rapport sur les sceaux de la République et qui proposa pour celle-ci l'image de la liberté « sous les traits d'une femme vêtue à l'antique, debout, tenant de la main droite une pique surmontée du bonnet phrygien ou bonnet de la liberté ».

Il n'est pas envisagé, en réglementant la matière, de remettre en cause la tradition républicaine donnant aux maires la faculté de placer une Marianne, du modèle de leur choix, dans leur mairie.

Alors pourquoi ne pas choisir « notre » Marianne parmi les habitantes de Les Salles ?



Brigitte Bardot

Mireille Mathieu

Catherine Deneuve



Ines de la Fressange

Laetitia Casta

Sophie Marceau

Du nouveau pour la collecte des ordures ménagères en 2018

par Stéphanie Charbonnier

La Communauté de Communes fait évoluer l'organisation de la collecte des déchets ménagers afin de répondre aux objectifs de la loi de transition énergétique.

La loi de transition énergétique impose aux collectivités une diminution significative de la production de déchets ménagers assimilés dans les prochaines années. En parallèle, cette même loi fixe de nouveaux objectifs en termes de valorisation des déchets recyclables.

Malgré une baisse constante du volume d'ordures ménagères collecté ces dernières années ; les ratios de la Communauté de Communes restent élevés en comparaison des résultats obtenus sur les collectivités voisines et de gros efforts restent à faire pour se rapprocher des objectifs fixés par la loi.

Selon la campagne de caractérisation réalisée par le SEEDR (Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais) en juillet 2016, ce sont près de 62% des déchets présents dans nos poubelles qui devraient être valorisés dans d'autres filières.

Composition moyenne d'une poubelle d'ordures ménagères du Pays d'Urfé en %

Source : campagne de caractérisation effectuée par le SEEDR (Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais) en juillet 2016

Elle est composée de :

- 6% soit 11kg/hab./an de déchets évitables, dont 3.4kg/hab. d'imprimés publicitaires non sollicités et 8kg/hab. de gaspillage alimentaire
- un quart de déchets compostables (24.8%), soit 46.7kg/hab./an
- 16,4% soit 30.9 kg/hab./an de déchets recyclables avec les consignes de tri actuelles, et 10,7% soit 20kg/hab./an potentiellement captables en cas d'extension des consignes de tri
- 4% soit 7.6kg/Hab./an de déchets devant être détournés vers d'autres collectes sélectives (PAM, TLC, DMS)
- Et enfin 38,1%, soit 71,8kg/hab./an de déchets résiduels



Les nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères.

Prochainement la collecte en sac ne sera plus tolérée et les points de regroupement encore présents sur certaines communes seront supprimés. Un ramassage en porte à porte sera mis en place sur tout le territoire intercommunal et des bacs individuels seront mis à disposition gratuitement par la collectivité pour chaque usager.

Ces nouvelles dispositions permettront une responsabilisation plus forte des usagers du service. Elles permettront également d'harmoniser les modalités de collecte sur tout le territoire en améliorant les conditions de travail des agents.

La fréquence de ramassage des ordures ménagères évolue également. La collecte aura lieu désormais une fois tous les 15 jours sauf en période estivale et à l'exception des gros producteurs de déchets pour lesquels un passage hebdomadaire sera maintenu. La mise en place d'un rythme de collecte plus adapté aux spécificités qui caractérisent notre territoire contribuera à maîtriser nos dépenses tout en réduisant les nuisances pour les riverains et pour l'environnement.

Cette nouvelle organisation a pour vocation de garantir un service public de qualité en cherchant à maîtriser les coûts pour limiter autant que possible les augmentations de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Pour accompagner cette nouvelle organisation et informer la population, la Communauté de Communes du Pays d'Urfé mettra prochainement en place des actions de communication et de nouveaux outils pour présenter et expliquer ces nouvelles dispositions.

Rénovation Appartements

2 appartements rénovés (tous deux reloués depuis) :

- 1 au Presbytère
- 1 dans la Maison « DULAC »



Entreprise	Nature des travaux	Montant HT
GOUTORBE Éric	Remise en état et peinture sur mur et plafond	7 605,08 €

Rénovation Parties Communes

- Hall d'entrée et montée escalier Maison Dulac
- Montée d'escalier Mairie



Entreprise	Nature des travaux	Montant HT
GOUTORBE Éric	Remise en état et peinture sur porte, mur et plafond + Habillage bois RDC DULAC	10 412,50 €
GIROUDON	Revêtement montée d'escalier MAIRIE	3 863,83 €
	TOTAL	14 276,33 €
Subvention Conseil Départemental		5 000,00 €

Rénovation Bâtiments

- Toiture Presbytère



Entreprise	Nature des travaux	Montant HT
GOUTORBE Éric	Isolation des combles	3 387,50 €
GOUTORBE Cyril	Remplacement intégral de la toiture	24 712,90 €
	TOTAL	28 100,40 €
Subvention Conseil Départemental		6 402,00 €

La municipalité accorde un soin particulier aux travaux nécessaires sur les biens communaux. Les employés de la commune s'appliquent pour entretenir ces bâtiments avec grand soin, afin de vous procurer tout le confort nécessaire (bâtiments restaurés, appartements propres, lieux communs agréables, halls d'entrée, toilettes publiques, salle des associations, bibliothèque, etc ...).

Il est donc de la responsabilité de chacun d'entre nous, de respecter ces lieux et leurs alentours (dépendances et jardins privés) afin que d'autres puissent continuer à en profiter dans de bonnes conditions.

Rénovation de la Salle des Fêtes

par Véronique Dallery

Après plus de 32 ans de bon et loyaux services, notre salle des fêtes a besoin d' être remise au goût du jour.

Le 14 septembre 2017, le Conseil Municipal a validé le projet présenté par Mathilde THERIAS-MEYER, Maître d'œuvre.

La fin des travaux est prévue pour le mois d'Avril 2017.

Voici les esquisses du Maître d'œuvre:



lots	entreprises	montant HT
Maconnerie VRD	ARHCIMBAUD Const.	13 620.35 €
Charpente couverture zinguerie	BEZACIER SAS	6 032.32 €
Menuiserie exterieures et interieures	GOUTORBE C	16 828.10 €
Agencement	GOUTORBE C	9 800.00 €
Platrerie peinture	VIETTI	47 175.15 €
Carrelage Faïence	MURAT CARRELAGES	9 626.60 €
Revetemets de sols minces	GIROUDON	23 426.05 €
Electricité	ROANNE ELECTRICITE	23 759.00 €
Plomberie sanitaire	SARL CHARRIER	19 995.00 €
Elevateur PMR	En attente de dérogation normes PMR	

Total HT = 170 262, 57 €

Subventions prévues:

Conseil Départemental : 50 400 €

Conseil Régional : 30 000 €

Réserve Parlementaire: 5 000 €

Total: 85 400€

En cours de travaux:



En début d'année avec l'aide de La Saur, nous avons établi un bilan des travaux à faire pour chaque château d'eau .

Il en est ressorti que les travaux les plus urgents concernaient le réservoir de la Loge (réservoir d'une capacité de 200 m3).

Les travaux devraient débuter début décembre pour une durée d'un mois avec la société ABS de Feurs . Voici le détail des travaux:

- Nettoyage et décapage des surfaces intérieur du réservoir
- Ragréage au mortier HP du support béton
- Revêtement d'étanchéité résine époxydique
- Traitement des traversées à l'ide joint link
- Installation d'une échelle d'accès en résine.

Montant des travaux: **23956 € HT**

Des travaux complémentaires seront réalisés directement par La Saur:

- Intervention sur by-pass avec pose d'un réducteur et d'une boîte a boue DN50
- Changement de canalisation à l'intérieur du réservoir en inox
- Changement vannes DN60 & 80 sur l'alimentation avec robinet flotteur
- Changement des 2 autres robinets flotteurs 60 et 80
- Lavage et désinfection avant remise en service

Montant : **7930 € HT**

Une intervention a aussi été réalisée sur le réservoir de Brissay afin de remplacer la porte détériorée.

Montant: **2160 € HT**



Travaux divers

par Thierry Meunier

Parking la Plagnette

Afin d'améliorer les conditions de stationnement à l'entrée du Domaine de la Plagnette, nous avons réalisé des travaux de décaissement, d'apport de gravier et de compaction. Travaux réalisés par l'entreprise SDRTP de Noirétable pour un montant de: **4602 € HT**



Mur du Collège

Le mur sous le Collège a été repris sur toute sa longueur par l'entreprise Jacquet pour un coût total de **42850 € HT**. La moitié du coût des travaux sera pris en charge par Loire Habitat.



Quel avenir pour notre distribution d'eau

par Michel Chaux

La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit que le transfert des compétences « Eau & Assainissement » sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020. Deux types de structures seront habilitées à exercer cette compétence:

- L'EPCI (Comcom) dont dépend la commune
- Un syndicat des Eaux regroupant des communes appartenant à au moins 3 EPCI.



Une réflexion est en cours sous l'impulsion du Syndicat des Eaux de la Vêre qui gère l'approvisionnement en eau des communes de St Julien, St Priest, St Jean, St Didier, La Cote en Couzan, St Thurin et Cervières. Le projet consisterait à regrouper autour du syndicat existant suffisamment de communes des Monts du Forez afin de constituer un nouveau syndicat conforme aux attendus de la loi NOTRe.

La voirie

Entretien routes et chemins (Programme CCPU)

par Thierry Meunier

Travaux effectués en 2017

→ En enrobés à chaud :

- Brissay Nord **14321 € HT**
- Brissay Sud (patte d'oie) **2585 € HT**
- Tartaru (purge ponctuelle) **2513 € HT**
- Les Ronzières **4362 € HT**



Les Ronzières

→ En Bicouche

- Route du Trêve à Pierre Plate **38117 € HT**
- Chemin des Gouttes **5324 € HT**



Brissay Nord 2017/05/21



Le Trêve- Coavoux

La commune a pris à son compte la réfection du chemin entre le Treyve et Coavoux. Application d'un bicouche. Travaux réalisés par la Société Eiffage d'Andrezieux pour un montant de **16450 € HT**. Il faut savoir que les chemins et routes classés ruraux et non communaux ne peuvent pas passer dans le programme CCPU. (Communauté de Communes du Pays d'Urfé)

Acquisition de petit matériel

par Thierry Meunier



- Tracteur tondeuse Kubota : **14338 €**
- Tondeuse : **790 €**
- Perche élagueuse avec harnais : **750 €**

La fibre optique, ça avance !

La Communauté de Communes du Pays d'Urfé s'est engagée, avec le Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL), dans le programme THD42, qui desservira l'ensemble du département en fibre optique d'ici à 2020.

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Communauté de Communes représente un investissement d'environ 12 000 000€. La Communauté de communes participe à ces investissements à hauteur de 2 000 000€.

Les travaux sont quasiment terminés sur le territoire intercommunal. Tous les habitants qui le souhaitent pourront être raccordés au réseau de fibre optique dans les prochaines semaines. Ils pourront ainsi bénéficier sans surcoût et sans limitation d'usage de tous les services liés aux nouvelles technologies : télévision numérique, connexions et téléchargements plus rapides...

Pour tout renseignement concernant les démarches à effectuer, les demandes de raccordement, les offres des opérateurs..., rendez-vous sur le site:

www.thd42.fr ou au numéro suivant : **0810 14 00 42**

Une réunion d'information sera organisée par le SIEL en début d'année 2018 afin de vous informer des modalités de raccordement et de répondre aux questions que vous vous posez.

Fibre optique : avancement et raccordements

THD42 Commercialisation et raccordement

Opérateurs présents sur le réseau

Nordnet*

- 29,90 € / mois - Internet, Téléphonie, 1 ligne mobile
- 39,90 € / mois - Internet, TV, Téléphonie illimité sur fixes, 1 ligne mobile
- 49,90 € / mois - Internet, TV, Téléphonie illimité sur fixes et mobiles, 2 lignes mobiles

Ozone*

- 29,90 € / mois - Internet
- 32,99 € / mois - Internet, Téléphonie illimité sur fixes
- 42,99 € / mois - Internet, TV, Téléphonie illimité sur fixes

Knet*

- 35,99 € / mois - Internet + Téléphonie illimité sur fixes
- 45,99 € / mois - Internet 1G, Téléphonie illimité sur fixes + 15h vers mobiles
- 52 € / mois - Internet 1G, TV, Téléphonie illimité sur fixes + 15h vers mobiles

VITIS*

- 39,90 € / mois - Internet + VOD illimitée + TV + Téléphonie + applis
- 44,90 € / mois - Internet + VOD illimitée + TV + Téléphonie illimitée sur fixes et mobiles + applis

Bouygues* (en cours - uniquement sur la commune de Bonson)

- 27,99 € / mois - Internet + TV + Téléphonie illimité sur fixes et mobiles en France
- 37,99 € / mois - Internet + TV + Téléphonie illimité sur fixes et mobiles

(*) catalogues publics hors promotions, offres spécifiques, locations de matériel etc ...

Exemples de tarifs

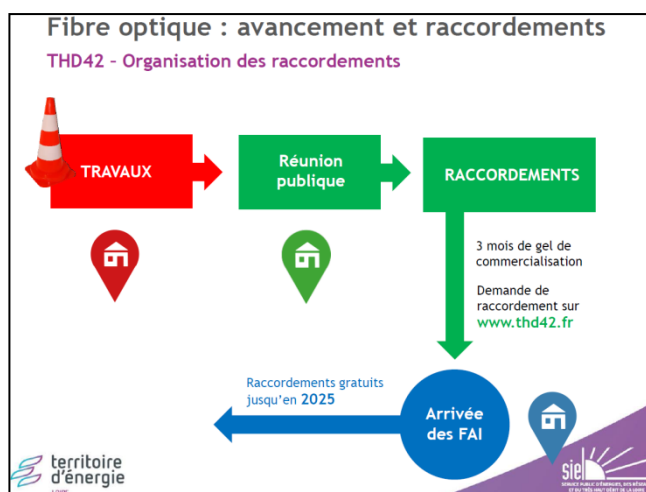
A venir en 2018 : Free

territoire d'énergie LOIRE

siel



Pose de la fibre à Fauchemagne



Aménagements et perspectives à la Plagnette

par Bruno Pilonchery

En 2017, de nouvelles installations ont été mise en place par la municipalité sur le site de La Plagnette.

Grâce à la Fédération de Pêche, un nouveau poste de pêche pour personnes handicapées a été installé sur l'étang en mars 2017.

Ce poste est constitué d'une place de parking réservée, d'un chemin spécifique d'accès et d'un ponton en bois. Ce ponton provient de l'étang de Goutoule étant donné que dorénavant Goutoule n'est plus ouvert à la pêche.

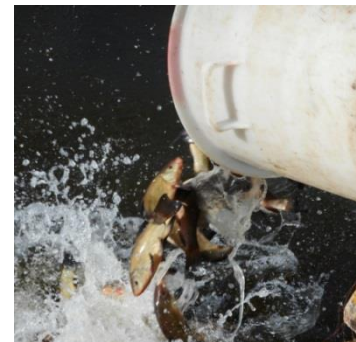
Cet équipement de qualité devrait permettre à toute personne handicapée de s'adonner aux plaisirs de la pêche, en toute sécurité et dans un cadre agréable.

Au printemps, une discussion sur l'aménagement du lieu a permis de déterminer un profil possible autour de l'activité pêche à La Plagnette. Les gérants du Domaine, la Fédération de Pêche et la municipalité se sont réunis pour imaginer des solutions: labellisation ? , aménagement .? ...

La préservation du site, l'accès pour tous, l'authenticité de ce milieu devra être respecté: la réflexion se poursuit...

A l'automne, la Fédération de Pêche a procédé à un lâcher de poissons. Ainsi, 50 kg de carpes (de 4kg chacune), 70 kg de tanches et 250 kg de gardons sont venus enrichir la faune de l'étang. Ces poissons proviennent d'une pisciculture de Haute Vienne.

Un lâcher de truite a également été effectué en février et en mars.



et la Madone retrouva la vue.....

par Michel Chaux

Depuis quelques mois, la Madone placée au dessus de Relange et la Croix Blanche a retrouvé la vue sur la village des Salles.

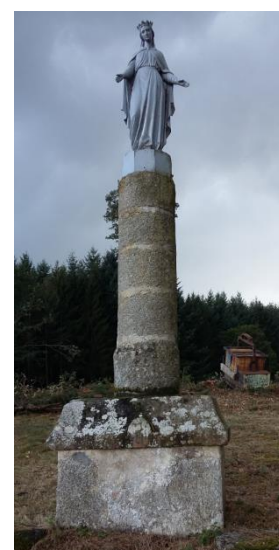
Cette Madone était auparavant placée à coté de l'église. Elle fut transférée à son emplacement actuel dans le courant des années 1920. De là elle pouvait veiller sur les habitants du village.

Jusqu'à la fin des années 1960 des processions s'y déroulèrent. Malheureusement, la croissance des arbres barra progressivement la vue à la Madone qui se retrouva enfermée au cœur de la forêt.

Nous remercions chaleureusement **Didier et Laurence Gaillat** d'avoir pris l'heureuse initiative de permettre à notre Madone de poser à nouveau son regard protecteur sur le village.



Dans les années 1910, la Madone était placée à droite de la porte d'entrée latérale de l'église



L'Aire de services Camping Car de la Plagnette

par Guy Farget

Le camping-car est à la fois un véhicule et un mode d'hébergement .

Les collectivités locales convaincues des retombées économiques de cette forme de tourisme sur l'activité de leur commune mettent en œuvre une politique d'accueil des camping-cars, notamment par l'aménagement d'aires.

Dans la pratique, on distingue l'aire de stationnement de l'aire de services. L'aire de services est un dispositif sanitaire technique proposé aux camping-caristes afin d'effectuer les opérations nécessaires comme la vidange des eaux usées , l'approvisionnement en eau potable, recharge d'électricité.....

On compte aujourd'hui en France près de 3 400 aires de stationnement et de services. Certains utilisateurs déplorent l'incapacité des dispositifs actuels à offrir des conditions d'accueil de qualité. La proximité de l'A89, les sites touristiques proches, référencés par les Offices de Tourisme, le développement du territoire, l'attractivité de la destination du site de La Plagnette sur la commune, sont les éléments qui nous ont amenés à prendre la décision de mettre en place une aire de services.

Cette aire de services, évolutive, est opérationnelle depuis le mois de Mai. L'inscription sur des sites spécialisés ont pour la première saison amené une fréquentation tout a fait satisfaisante.

L'emplacement, le cadre, la gratuité ne peuvent que valoriser ce service très apprécié par les camping-caristes.

Le respect du site et le soutien à l'activité touristique restent au centre des préoccupations du Conseil Municipal. Pour l'année 2018 nous allons intensifier l'information, et de ce fait, sommes certains que cela ne peut qu'apporter un plus non négligeable à la commune,



Le Domaine de la Plagnette cité par un célèbre blog de voyage



Enfin, on termine avec [Le domaine de la plagnette](#). Wilfried a racheté le domaine il y a un peu plus d'un an et quand Wilfried prend une affaire, il ne fait pas les choses à moitié. Son créneau c'est la qualité et la chaleur humaine. C'est simple, c'est le genre de type qui, après avoir mangé dans son resto, tu aimerais être son pote. Son adage : « **Dans mon resto je veux servir aux gens des plats que je servirai à mes amis !** ». C'est beau non ? En tous cas, c'est vérifié, nous on y a mangé et tout est FOU. On dit bien TOUT. Pour tout te dire, chaque viande est même grillée au feu de bois, c'est la folie. Et pour ne rien gâcher, Wilfried prend le temps de passer auprès de chaque table pour rencontrer ses hôtes et s'assurer que tout va bien pour eux. Si tu souhaites y manger, pense à réserver. 😊



Jean Paul Savattez ayant souhaité démissionner de son poste de 1er adjoint et de son poste de conseiller municipal pour raisons personnelles, le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 17 février afin de procéder à une réorganisation.

Conformément à la loi, **Lydie Faye** qui était précédemment 2ème adjointe est devenue de fait 1ère adjointe et **Michel Chaux** qui était 3ème adjoint est devenu 2ème adjoint .

Pour le poste de 3ème adjoint, **Thierry Meunier** a été élu à l'unanimité moins une voix.

Par ailleurs, **Guy Farget** qui était conseiller délégué a fait part au Conseil de son absence pour une durée de 6 mois afin de réaliser un projet personnel de voyage autour du monde. Guy a donc proposé de laisser sa place de conseiller délégué tout en restant conseiller municipal.

Le Conseil a élu à l'unanimité moins une voix **Sandy Goutorbe** au poste de conseillère déléguée.



De gauche à droite:

Thierry Meunier (3° adjoint); Lydie Faye (1° adjoint)

Jean Hervé Peurière (Maire); Sandy Goutorbe (Conseiller délégué); Michel Chaux (2^e adjoint).

En 2018, recensement de la population

par Michel Chaux

Notre commune est concernée par le prochain recensement de la population française réalisé par l'INSEE. Ce recensement aura lieu au début de l'année 2018.

Un agent recenseur passera dans chacune des maisons de la commune. Les habitants recevront au préalable une feuille de logement ainsi qu'un bulletin individuel à leur domicile.

Ces documents demandent à chacun des habitants de renseigner : leur âge, leur niveau d'étude ou le degré de confort de leur logement. Les données ainsi recueillies servent ensuite de base à l'Etat pour initier les grandes actions de transformation et d'aménagement du pays.

L'article 3 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques prévoit que les personnes questionnées sont tenues de répondre aux enquêtes statistiques déclarées obligatoires par l'administration.

Le recensement de la population organisé par l'Insee fait parti de ces enquêtes obligatoires. La loi précise néanmoins que les renseignements fournis par les personnes recensées sont protégés par des règles de confidentialité.

Cette opération est très importante pour le fonctionnement de la commune. Les chiffres de populations légales de l'INSEE font référence dans plus de 350 dispositions législatives ou réglementaires. Ils sont notamment utilisés dans le calcul de diverses dotations dont la plus connue, la dotation globale de financement (DGF), mais aussi pour fixer le nombre de conseillers à élire.



Le personnel communal

par Thierry Meunier

Afin de palier au départ en retraite de René Verdier, nous avons embauché pour la période estivale, Simon Godard en contrat CUI du 01 Mai au 31 octobre .

Pour l'avenir, nous n'envisageons pas de renforcer l'équipe d'employés communaux avec une personne supplémentaire en CDI. En effet, la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale) prévoit le transfert des compétences Eau et Assainissement vers les communautés de communes et communautés d'agglomération à compter du 1er Janvier 2020.

Les Commémorations

par Michel Chaux



Commémoration du 19 mars
Fin des hostilités en Algérie



Commémoration du 8 mai.
Fin de la guerre 39-45.



Commémoration du 11 novembre
Fin de la guerre 14-18.

Lors de la cérémonie du 8 mai, un hommage particulier a été rendu à René GENEST de Brissay. Son cousin Christian Barges témoigne:

"René GENEST est né le 2 février 1922 à Brissay, sur la commune des Salles. En 1944, pour échapper au STO (Service du Travail Obligatoire), il se cache dans le grenier de sa grand-mère à Brissay. De temps en temps, il s'autorise une sortie et conduit le camion de bois de la scierie Devernois, à la Truffe sur la commune de Chabreloche.

Dénoncé, il est arrêté par les Allemands, au cours d'une livraison. Dirigé sur Compiègne, il retrouve son copain Jean-Claude STEWART, de Chabreloche. Le 27 avril 1944, ils sont déportés à Auschwitz-Birkenau, en Pologne, où il arrivent le 30 avril au soir (transport 1206: « le convoi des tatoués »)

Treize jours plus tard, ils sont transférés au camp de Buchenwald, en Allemagne Orientale. Jean-Claude STEWART disait : « Lui numéro 53421, moi numéro 53420. Avec René on a eu une séparation très pénible. On était deux frères. » Le 8 juin 1944, René GENEST est interné au camp de Flossenbürg, en Haute-Bavière. Malade, affaibli, à bout de force malgré le soutien de ses camarades de détention, il est assassiné sous leurs yeux par un SS, le 18 décembre 1944. Son corps disparaît dans un four crématoire. René avait 22 ans."

René GENEST
Réfractaire au STO
Mort en déportation
à l'âge de 22 ans



Une plaque commémorative en l'honneur de René GENEST a été inaugurée près du Monument aux Morts.



Bonne Retraite René

par Jean Hervé Peurière



Vendredi 8 septembre à 19 heures à la salle des associations, une rencontre était organisée afin de rendre un hommage à un agent de la Commune qui au mois de juin dernier a pris sa retraite, René VERDIER.

Y participaient la municipalité, les employés communaux, les anciens maires adjoints et employés plus quelques personnes invités par ailleurs.

René est né le 2 juin 1955 à Montbrison. Après l'école primaire à Cervières avec Mme COLOMBET, il a rejoint l'école d'agriculture de Noirétable, dirigé par Mr Pierre DEVILLE. Avant de faire son service militaire en 1975, René a commencé de travailler sur la ferme aux Combes tout en aidant son frère Raymond au travail de bûcheron. De retour de l'armée, il revient aux Combes où là il travaille essentiellement comme bûcheron avec Jean FAURE, Mathieu CROCOMBETTE et son frère.

En août 1982, il décide de changer de cap et entre chez SODEPLAST à Noirétable (Chez Pasto) pour une année. C'est en août 1983, que René est embauché comme employé communal sur notre Commune. Il est attiré par la variété des tâches et va occuper ce poste pendant 34 ans. A l'époque le Maire était Mr Charles PILONCHERY et le secrétaire de Mairie, Mr Raymond GAILLAT. L'équipement de René au tout début se limite à une brouette, une faux, une pelle, un râteau, un balai. Le tout stocké dans la cave de l'école.

Entre cette époque et aujourd'hui, René a pu se rendre compte de l'évolution de son métier à travers toutes ces années, aussi bien au niveau travail que matériel.

René est l'exemple accompli du parfait ouvrier communal. Il est un agent très compétent et fort apprécié par la population de Les Salles. Homme aimable et sympathique, calme, toujours heureux et prêt à rendre service. Il a toujours été très ponctuel à son travail malgré parfois des conditions rendues difficiles par les intempéries. Sa gentillesse, son écoute, sa disponibilité et ses compétences ont permis à la collectivité de faire face au quotidien prévisible et programmable mais aussi à l'imprévu qui s'invite quand on ne l'attend pas.

Qui imagine vraiment l'étendue des tâches et donc des savoirs demandés à un agent communal. La liste est longue...

Il y a la maintenance et les entretiens routiniers :

- Bâtiments publics (Ecole, Salles des fêtes, Salle des Associations...)
- Fleurissement (Fabrication, mise en place et entretien des bacs)
- Entretien du cimetière
- Nettoyage des périmètres de protection des sources et entretien des clôtures (23 sites)
- Entretien et maintenance de nos 5 châteaux d'eau
- Nettoyage et entretien + maintenance des 5 stations d'épuration
- Portage de lettres et documents de la Mairie
- Eclairage de Noël et mise en place du sapin
- Relevé des compteurs d'eau
- Préparation des manifestations (fête patronale, trail, marche de la bouillie...)
- Fauchage des espaces verts, du stade et entretien des aires de jeux
- Maintenance basique du matériel (tracteur, voiture, équipements divers...)
- La voirie communale, rurale et forestière, des km de chemin et route dont il faut faucher les talus, nettoyer les rigoles, reboucher les trous, ouvrir les fossés, ramasser les éventuels déchets, enlever arbres et branches tombés par mauvais temps.

Bonne Retraite René

par Jean Hervé Peurière

- En hiver lorsque la neige ou le verglas sont annoncés, dès 3 h débute une veille qui peut rendre opérationnel à 4h30 pour déneiger et saler la voirie, les parkings, dégager l'entrée des bâtiments publics, etc...
- René a parcouru et maîtrisé tous les chemins de notre Commune.

Et puis il y a aussi les travaux d'investissement :

- La transformation de petits bâtiments, de muret, de voirie
- La création et l'aménagement d'aires de jeux et d'espace vert
- L'intervention sur les réseaux d'eau et d'assainissement pour diverses réparations.
- Le raccordement de nouvelles habitations au réseau eau et assainissement
- Etc....

René a également eu un rôle de formateur auprès de Richard (entré en 1995) et d'Anthony (entré en 2006). Il a toujours été disponible pour les former aux us et coutumes du métier. Tous deux ont apprécié son appui et ses conseils.

Il reste à remercier René pour ce parcours de 34 ans au service de notre Commune, de chacun de nos villages, il était connu et connaissait tout le monde.

Merci René, merci de tout cœur, belle, longue et paisible retraite aux Combes au milieu de ta basse-cour, de ton jardin et entouré de tous tes amis et de ta famille.



Colis de Noël

La convivialité, la bonne humeur et le bon café, c'est ce qui attendaient encore cette année les équipes du Centre Communal d'Action Social lors de leur tournée de distribution des colis de fin d'année.

Nous sommes, comme à chaque fois, très enthousiastes de prendre le temps pour aller rendre visite à nos aînés, avec dans notre hôte, ces paquets remplis de bonnes choses, tant appréciés mais au combien mérités.

Évidemment, dans ces moments de partage, nous parlons aussi de ceux qui sont partis ... ceux qui souffrent ou qui se sentent seuls, mais toujours avec bienveillance, en espérant que ces pensées leur apportent réconfort à eux ou à leur famille.

Merci encore pour ces chaleureux accueils que les 57 bénéficiaires nous ont réservé l'an dernier, avec la promesse d'essayer de ne pas manquer ce rendez-vous l'an prochain.



Galette des Rois

Afin de ménager le suspense quant à savoir les heureux gagnants du tirage au sort des rois de plus de 60 ans de cette année 2017, la chorale de Noirétable était venue nous faire patienter avec de jolis chants de leur répertoire, connus et repris par tous. Délicieux moments de joie où l'on avait réussi à laisser nos préoccupations et nos maux à la porte de la salle des fêtes, pour en échanger d'autres des mots, mais qui font du bien, entre voisins et amis, autour d'un café accompagné d'une bonne galette.

Ensuite l'ambiance étant retrouvée, chacun se sentant l'âme d'un chanteur, l'après-midi se poursuit par un karaoké, ces artistes d'un jour reprenant des chansons de leur jeunesse, se prenant par les épaules et chantant à l'unisson ! Un bon moment d'harmonie et de complicité ! Naturellement, nous avons une pensée pour les personnes qui nous ont quittés et qui faisaient de ces moments par leur sourire, leur joie et leur gentillesse de fabuleux instants de fête ...



Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

par Lydie Faye

Les Après Midis du CCAS

C'est avec une belle cadence de 2 fois par mois
(les premier et troisième jeudi de chaque mois)

et avec toujours autant d'enthousiasme, que les habitants de Les Salles de plus de 60 ans se retrouvent à la salle des associations. A partir de 14h30, ils viennent partager de bons moments avec des jeux de cartes, de société ou bien tout simplement échanger des nouvelles du pays avec le café et un bon gâteau que chacun à tour de rôle a pris soin de préparer.

On profite aussi de l'occasion pour fêter les anniversaires, afin que le temps qui passe soit avant tout la possibilité de partager avec ses amis et voisins, dans la joie et la bonne humeur !

Chacun de vous est amicalement invité à retrouver ce groupe de joyeux compagnons.



Les Après Midis Jeunes

C'est avec un peu moins de volontaires mais toujours autant de bonne humeur que les enfants de la commune ont été invité à passer une après-midi "jeux de société" entre copains, voisins ou tout simplement pour faire connaissance.

Les adultes ont put eux aussi partager de beaux instants de rigolade, permettant de faire une parenthèse plus tranquille dans leurs préoccupations quotidiennes.

Nous avons tous ensuite savouré la bûche de Noël et les friandises qui les accompagnaient devant le traditionnel sapin.

Conscient de la grande sollicitation des enfants pendant les périodes de fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Actions Sociales préfère donc décaler ce rendez-vous aux prochaines vacances de février avec la venue d'un magicien pour animer l'après-midi !

Les enfants, surveillez bien votre boîte aux lettres !

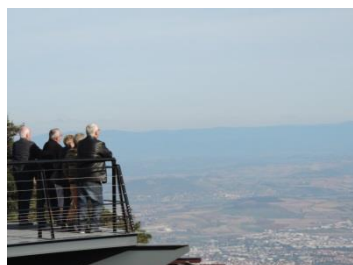


Voyage du CCAS au Puy de Dome

par Lydie Faye



Même si nous aurions aimé remplir le car pour que plus d'habitants des + de 60 ans apprécient ce voyage, que le CCAS avait organisé exceptionnellement cette année, cette sortie culturelle, gastronomique et touristique a été enrichie par des personnes volontaires pour passer un bon moment hors des sentiers de Les Salles.



Ce fut une journée très agréable pour tous avec plein de bonne humeur, qui a commencée par les belles histoires de notre chauffeur un peu bavard mais ô combien sympathique.

Nous sommes arrivés sur Clermont-Ferrand pour la visite de l'Aventure Michelin qui reprenait l'histoire de l'entreprise, de ses débuts à nos jours, un lieu plein de surprises qui a su attiser notre curiosité.



Après notre ascension au sommet du mythique Puy de Dôme par le petit train, nous avons pu apprécier la vue et son ciel où de nombreux parapentes étaient suspendus.



Nous avons ensuite pris place au restaurant pour un délicieux repas avant de profiter d'un temps libre permettant la digestion, apprécié soit pour la balade soit pour la contemplation des paysages volcaniques sous un chaleureux soleil d'automne.



La fin de journée approchant, décidément le temps passe bien vite en bonne compagnie, il était l'heure alors de retrouver notre clocher mais pas sans avoir déguster une bonne brioche aux pralines avec le café, au pied du cratère endormi.

Au gré des rencontres, des éclats de rires et des surprises de cette journée tous les participants ont été ravis de leur expédition auvergnate !



Les Commerçants de Les Salles



Illuminations, marché gourmands, chants de Noël, sapin et crèches : que seraient nos fêtes sans ces éléments évocateurs de joie et de plaisir ? Noël et Jour de l'An sont le moment idéal pour recevoir des êtres qui nous sont chers et, que nous n'avons pas forcément la chance de voir aussi souvent qu'on le souhaiterait. Les fêtes sont donc le moment de se retrouver, bien au chaud, autour d'une table bien garnie et en bonne compagnie.

C'est l'occasion pour nous de remercier tous nos clients qui font vivre nos petits commerces. Ils participent ainsi à la vie de nos campagnes et permettent d'assurer des services de proximité. C'est grâce à votre fidélité que nous avons la chance de trouver sur notre commune de nombreux commerces variés. Ils permettent ainsi le développement de notre village. Ainsi, pour la deuxième année, les commerçants des Salles ont décidé d'organiser une tombola gratuite.

Les commerçants ont contribué à cette tombola en offrant un lot qui a été très apprécié par les gagnants. Ceux-ci sont originaires de nombreuses communes. Ce qui prouve que notre village est très dynamique et attrayant pour les habitants extérieurs. Le tirage de la tombola a eu lieu à l'occasion des vœux du maire et a désigné les gagnants suivants :

Thibault Laurent de St Thurin remporte un panier surprise offert par le Bar chez Jean- Yves, Audrey Feugère de La Tuilière remporte 2 menus grenouilles à déguster au Restaurant les Temps de Royon, Hervé Girardet des Salles gagne 2 formules à 26€ au Restaurant La Plagnette, Bernard Siveton de St Marin la Sauveté, Annie Girard des Salles et Anthony Dulac remporte chacun un bon d'achat de 50€ offert par Les Salles Matériaux, Nelly Picarles des Salles gagne un fer à lisser et Annie Girard des Salles gagne un bon d'achat de 15€ offert par Le Salon Carol, Emma Duroux des Salles remporte un coffret de vin offert par l'épicerie Idelar, Marcel Soulier de Chausseterre gagne un lot de yaourts et fromages blancs de la ferme de Chapt, Sylviane Donjon de Champoly remporte un jambon sec et deux saucissons de la Boucherie Chez Goyon.

Les Commerçants de Les Salles vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit signe de joie et de bonheur pour vous et vos familles.

Le RAM (Relais Assistantes Maternelles)

par Emilie Degoutte

SERVICE GRATUIT D'INFORMATION SUR LA PETITE ENFANCE

Vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle, d'une garde à domicile ? Vous souhaitez connaître le coût de la garde de votre enfant ? Les aides de la CAF prévues à cet effet ? Vous avez une question sur le contrat d'embauche, Pajemploi ?

→ Une adresse : le RAM des Montagnes du Haut Forez
14 Rue Félix Bourlionne, à Saint Julien La Vetre.

→ Une animatrice : Mme Dégoutte Emilie, au 0477244269
ram-hautforez@fede42.admr.org

→ Trois permanences :

- les mardi entre 17h00 et 18h30,
- les jeudi entre 13h30 et 17h00
- et les vendredi entre 13h30 et 16h00.





Association ADMR Montagnes Foréziennes

L'association locale ADMR des Montagnes Foréziennes emploie une trentaine de salariés. Sur la commune de Les Salles, elle a aidé 16 personnes et 4181 heures d'intervention ont été réalisées en 2016.

**L'ADMR apporte un soutien de la naissance à la fin de vie.
Des professionnels interviennent auprès :**

Des Familles :

- pour aider les parents lors d'un événement familial (naissance, maladie, ...)
- pour la garde d'enfants afin de concilier vie familiale et professionnelle !

Du tout public :
Pour un service
« ménage » !

Des personnes âgées ou handicapées :

- pour les aider au quotidien (repas, accompagnement, ménages, ...), portage de repas, Téléassistance Filien
- pour leur apporter les soins médicaux nécessaires grâce au SSIAD (Services de soins infirmiers à domicile)



Portage de Repas

Le **portage de repas** sera mis en place au 1^{er} janvier 2018 sur la commune de Les Salles.

Bénévole ADMR :

Une mission passionnante pourquoi pas vous ?

Rejoignez une équipe locale de bénévoles active sur le terrain, créant du **lien social**, à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

- Accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution
- Coordonner la communication locale
- Coordonner la gestion du personnel



L'association des Montagnes Foréziennes compte déjà 19 **bénévoles** contribuant au bon fonctionnement et permettant aux salariés d'intervenir auprès de 192 clients-adhérents en 2016

Pour en savoir plus sur nos services, ou nous rejoindre en tant que bénévole, contactez :

La Maison des Services

14 Rue Felix Bourlionne

42 440 SAINT JULIEN LA VÈTRE

04 77 24 75 96

ASSOCIATION LOCALE



LE SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) ADMR a été créé en janvier 2005.

Le service intervient sur 36 communes pour 41 places sur les cantons de Noirétable, Saint Just en Chevalet et Saint Germain Laval. 2 personnes prises en charge 2017 sur la commune des Salles.

Le SSIAD est géré en association loi 1901 représenté par des administrateurs et un bureau (président, secrétaire, trésorier)

Le SSIAD assure sur prescription médicale les soins d'hygiène et aide à l'accompagnement des actes de la vie courante, pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

Les soins sont prodigués par des aides soignantes diplômées, certaines ont suivi une spécialité d'Assistants en Gériatrie.

Le SSIAD a pour buts :

- Aide au maintien à domicile
- Retarder l'entrée en institution
- Faciliter le retour des personnes âgées hospitalisées.

Le SSIAD intervient au domicile des personnes prises en charge ou au domicile de leur famille, ou dans les établissements d'accueil non médicalisé.

Financement

Le SSIAD perçoit une dotation globale, annuelle, fixée par L'ARS (Agence Régionale de Santé).

Ce forfait permet de financer :

Le temps d'intervention des aides soignantes (temps auprès des personnes, temps de déplacement)

Les honoraires des infirmiers libéraux intervenant pour les soins des personnes prises en charge.

Les frais de déplacements (voitures)

Les frais de fonctionnement du service (mutualisés à la fédération ADMR)

Des rapports d'activité sont tenus à jour mensuellement afin de rendre compte de l'activité auprès des organismes financeurs.

L'ADMR est une association nationale avec des instances régionales et des fédérations départementales qui apportent un soutien logistique aux associations locales.

L'ADMR a classé ses différentes possibilités d'interventions par gamme dont les SSIAD font partie.

Les Bénévoles sont administrateurs de l'association ADMR SSIAD AIX URFE FOREZ locale affiliée à la fédération départementale de la Loire.

L'association a son siège à St Just en Chevalet.

Les bénévoles adhèrent aux statuts et cotisent annuellement à l'association.

Le conseil d'administration élit un bureau, se réunit au moins une fois par trimestre. donne délégation aux membres du bureau pour représenter l'association tant au niveau local, qu'auprès de la fédération (différentes commissions et réunions d'informations).

Les bénévoles ont différents rôles :

Rôle de connaissance par leur proximité avec la population.

Rôle de garants de la politique ADMR.

Rôle de communication avec la population



Les métiers de l'EHPAD

L'EHPAD du Pays d'Urfé, ouvert en 2015, est une « grande ruche » accueillant 91 résidents originaires en très grande majorité des communes de l'ancien canton de St Just et de ses environs immédiats. Pour la faire tourner et pour répondre au besoin d'accompagnement des résidents, l'EHPAD emploie 56 agents, répartis en plusieurs corps de métiers, connus ou parfois méconnus. Aussi, pour cette année, avons-nous choisi de présenter ces différents métiers afin de familiariser le lecteur avec le fonctionnement de l'EHPAD.

Le directeur et l'administration

Le directeur est garant du respect des droits des résidents et des valeurs portées par l'établissement. Il représente l'EHPAD devant les tutelles. Il est ordonnateur et élabore et gère à ce titre le budget de l'EHPAD (3,2 M€ de budget annuel). Il est employeur des agents de l'EHPAD. Il prononce les admissions sur avis de la cadre de santé et du médecin coordonnateur. Il rend compte de son action devant le conseil d'administration, présidé par le maire de St Just en Chevalet.

Il est secondé de Véronique, attachée d'administration (budget, paye, gestion des contentieux...) et d'Elise, adjointe administrative, qui assure l'accueil physique et téléphonique et gère plus spécifiquement les dossiers des résidents. Elle est à ce titre l'interlocutrice des familles pour les questions administratives et financières concernant les résidents.

Le Personnel soignant

Mme Guerin est la cadre de santé de l'établissement. A ce titre elle organise notamment les activités paramédicales ou de soins au sein de l'EHPAD en veillant à la qualité et la sécurité des prestations proposés aux résidents. Elle anime et encadre les équipes placées sous sa responsabilité, en assure la gestion au quotidien (planning, temps de travail, absences, périodes de repos et congés dans le respect de la législation...) et en coordonne le travail. Elle prépare les admissions des nouveaux résidents à travers les différentes étapes de l'entrée (examen du dossier, visite de préadmission, coordination des projets d'accompagnements personnalisés adoptés à chaque résident). Elle est à ce titre l'interlocutrice de référence des familles pour toutes les questions ou réclamations relatives à la prise en charge des résidents.

Le Dr Lacour, médecin coordonnateur, intervient le mercredi à l'EHPAD. Il aide les équipes dans leur approche des résidents, à leur maladie et leur état général en leur expliquant les pathologies et le contexte global du patient, et accompagne les équipes dans les situations difficiles, notamment les fins de vie et les prises en charge palliative. Il favorise également les mesures non médicamenteuses, notamment dans la prise en charge des patients, en particulier ceux avec des troubles cognitifs. Il met en place pour cela des protocoles médicaux, ainsi que des fiches de prescription pour les contentions. Il assure le suivi des prises en charge par kinésithérapeutes intervenant en libéraux dans l'établissement. Le médecin coordonnateur intervient avec la cadre de santé dans l'étude des dossiers d'admission, oriente les résidents vers l'unité protégée en privilégiant des personnes de notre secteur géographique mais également des patients ne mettant pas en danger les autres résidents et les différents professionnels de l'EHPAD, notamment au niveau de l'unité protégée.

Céline Florence Laetitia, Marina et Valérie, les cinq infirmières, se relayent par équipe de deux pour assurer la continuité de la prise en charge des soins auprès des résidents. Le métier d'infirmières d'Etat diplômée (IDE) en EHPAD est à la fois très riche par sa polyvalence, et très exigeant. Au-delà des actes médicaux techniques qu'elles effectuent auprès des résidents, elles prennent aussi en charge les bobos des âmes. Elles préparent aussi les médicaments, livrés par les deux pharmacies de Saint Just.



Elles sont assistées par les aides-soignant(e)s qui accompagnent les résidents dans les actes de la vie de tous les jours des résidents, en les aidant suivant leur degré de dépendance à se lever, s'habiller et se nourrir. Elles les accompagnent également dans leur toilette et les actes d'hygiène.

Les agents des services hospitaliers (ASH) assurent quant à elles l'entretien courant des locaux : ménage des chambres et des espaces communs, plonge... (5 000 m² de surface !). Les ASH aident aussi à la prise des repas et sont des auxiliaires indispensables à la bonne marche de l'établissement.

L'équipe de nuit, composée de cinq aides-soignantes et ASH, assure une indispensable présence auprès des résidents la nuit et concourent ainsi à la continuité de la prise en charge des résidents, 24h/24 et 7j/7.

L'animation.

L'E.H.P.A.D. est avant tout un lieu de vie. Le rôle de l'animation est de mettre en œuvre et de développer le « projet de vie sociale » de chaque résident. L'équipe d'animation est composée d'une animatrice diplômée pour 91 résidents, Karine, qui est la principale organisatrice de l'animation sociale et culturelle de l'EHPAD, il est à souligner l'intervention des bénévoles de la bibliothèque et de l'association « Les sourires d'Urfé », qui participent financièrement à certaines manifestations festives et calendaires et sorties de nos résidents. La finalité de l'animation est de maintenir la personne âgée dans sa réalité relationnelle sociale et quotidienne en lui donnant une image positive de soi. Dans un contexte de prise en charge de personnes âgées dépendantes, en perte d'autonomie et en questionnement sur leur place dans la société, la première utilité de l'animation est donc de contenir ou infirmer le vieillissement des rôles sociaux ». On est donc loin d'une approche purement occupationnelle de l'animation, centrée sur la fête et les cotillons. Les séances d'équithérapie, représentent un des temps forts de 2017.



La psychologue

Claire a pris la relève d'Aline, partie pour de nouvelles aventures en début d'année. Le travail de la psychologue consiste à aider les résidents à accepter leur vieillissement, les pertes que cela entraîne et à assurer le suivi de résidents présentant des baisses de moral, des troubles psychiatriques, des troubles du comportement. Par un discours valorisant et rassurant, une présence empathique, la psychologue tente de mettre des mots sur leurs ressentis et de les encourager à s'exprimer. La psychologue réalise dans ce cadre des entretiens psychologiques individuels, notamment avec les nouveaux résidents afin de faire connaissance avec eux, de savoir comment ils vivaient l'entrée en EHPAD, de les accompagner dans l'acceptation de cette situation et dans le travail de deuil qui en découle. Elle participe activement à la mise en place des projets d'accompagnement personnalisé. La psychologue peut également recevoir en entretien les familles des résidents, que ce soit pour parler de leur parent, de ses troubles ou de leur difficulté par rapport à lui. Son travail consiste ici à leur apporter un soutien en entendant leurs difficultés, en les rassurant et soutenant.

L'ergothérapeute

Manon a pris ses fonctions en juin 2016. L'ergothérapie est une profession paramédicale. Elle peut être pratiquée au sein des EHPAD et a pour objectif de favoriser et / ou de maintenir l'autonomie des résidents dans les actes de la vie quotidienne. Le professionnel propose dans sa prise en charge une activité pour réaliser les soins : activités sensorielles, jardinage, atelier équilibre... Il met aussi en place les aides techniques nécessaires aux résidents : fauteuils roulants, déambulateurs, coussins de positionnement, aides pour le repas... A ce jour, nous avons des projets d'aménagements des extérieurs en lien avec les habitudes de vies et le souhait des résidents et nous sommes en recherche de partenaires pour faire évoluer ce projet que nous souhaitons intergénérationnelles et pluridisciplinaires.

Les services généraux

L'équipe cuisine, constituée de Joelle, Dominique et Grégory, prépare plus de 250 repas par jours, entre les repas servis aux résidents et les repas livrés à l'ADMR. Elle joue un rôle central, puisque la nourriture est un des derniers plaisirs des résidents. Les repas sont de plus adaptés aux besoins nutritionnels des résidents. Germaine, la lingère, assure seule l'entretien du linge des 91 résidents, l'entretien du linge plats (linge de table et de lit) restant confié à la blanchisserie du CH de Roanne. Bastien, l'ouvrier d'entretien, assure les réparations courantes, le suivi des contrats de maintenance et veille à la sécurité des personnes et de biens (sécurité incendie, suivi réglementaire des risques de légionellose...).

En conclusion, il faut souligner la qualité du service rendu aux résidents par les agents, qui accompagnent au mieux les résidents au soir de leur vie. L'implication de chacun se retrouve dans la bientraitance, qui est au cœur des valeurs de l'établissement. Les agents sont donc tous, chacun en ce qui le concerne, indispensables au bon fonctionnement de l'EHPAD.



Le Foyer A.P.A.J.H

Par Béatrice PERRIN, résidente du Foyer APAJH - Le Collège

La deuxième fête d'été du Foyer

Le samedi 2 septembre 2017 avait lieu la fête du foyer, deuxième du nom, au sein du foyer APAJH « Le Collège » dont le thème était le cirque. Fête qui s'est très bien déroulée malgré une météo défavorable dans la joie et la bonne humeur.

Après une mise en bouche à l'occasion d'un apéritif convivial auquel était invité tous les résidents, leur famille (parents et amis), les intervenants extérieurs au foyer et des invités de choix. Tout le monde a pu apprécier la cuisine du personnel de Restalliance.

Après un copieux repas, nous avons pu admirer les films et les diapositives réalisés avec brio par l'animateur Jérôme qui nous montraient les différentes activités proposées par l'équipe d'animation !

Le travail réalisé à l'école du cirque de Roanne, les progrès réalisés à l'atelier théâtre avec la projection de la saynète tirée de la série Kamelot "La Tarte aux Myrtilles" mais aussi l'atelier travaux manuels et arts plastiques, l'équithérapie, les sorties à la ferme pédagogique. Toutes les sorties effectuées au cours de l'année ont été passées en revue: match de foot, de rugby, sorties culturelles (visite de musées) mais aussi les moments forts du foyer : fêtes de fin d'année, le Carnaval, etc proposés en collaboration avec l'Association le Collège et l'équipe d'animation.

Nous avons même poussé la chansonnette coaché par Magalie (de l'atelier chant) et nous avons entonné la chansons de Michel Sardou "En Chantant" et "Mon amant de Saint-Jean" version Patrick Bruel.

Après cela nous avons procédé au lâcher de ballons. Comme cette année il y avait beaucoup plus de vent ils se sont envolés le plus haut et le plus loin possible dans le ciel.

Ce fut une belle journée très conviviale, pleine de générosité, qui a beaucoup plu à tout le monde.



L'Association "Le Collège"

Aide aux personnes en situation de handicap, affiliée à l'APAJH

par Joëlle FORET

Lors de l'AG du 02 septembre 2017, le bureau de l'Association a été renouvelé comme suit :

Présidente : Paulette DECOTTE; Vice Président : Philippe GODARD;
Secrétaire : Marie-Paule BAUGROS; Trésorier : Bruno PILONCHERY

L'Association travaille en collaboration avec les membres du personnel du foyer APAJH. Au cours de la dernière réunion avec l'équipe d'animation, en présence de Mme Delphine REY Directrice, et Mme GAUTHERON chef de service, de nouveaux projets d'activités ont été présentés à l'association. De l'activité « équitation adaptée » au transfert à VIAS en passant par le sport adapté, les propositions sont variées.

L'Association participe au financement d'activités organisées par le foyer, mais met également en oeuvre des animations à l'intérieur du foyer :

- les galettes des rois le 17 janvier
- Le carnaval et ses bugnes le 28 février ,
- A venir la fête de Noël le 18 décembre . A cette occasion, un cadeau sera offert à chacun des résidents.



Les réponses à projets proposés soit par les animateurs soit par d'autres membres de l'équipe qui ont été validés et mis en oeuvre dans l'année 2017 :

- L'atelier de création Art-Sème pour s'ouvrir sur le monde de l'art et découvrir les richesses du patrimoine artistique
- L'équitation adaptée
- Les abonnements à des quotidiens ou des hebdomadaires :
Le Progrès, la Gazette, Le Pays roannais, l'Equipe, Femme actuelle....



Le jeudi 23 mars près de 80 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes de LES SALLES pour la rencontre annuelle de l'association, animée cette année par le spectacle de Serge OUDOT « un repas magique ».

La représentation de l'Association

L'Association « le Collège » a été présente au foyer dans les instances suivantes :

- le CTG (conseil technique de gestion) sous la présidence de M. CHATELARD président APAJH Loire
- le CVS (conseil de la vie sociale) sous la présidence de Mme Perrin résidente au foyer APAJH.

L'Association est également membre de droit au Conseil d'Administration de l'APAJH Loire. La Présidente a représenté l'association au sein du CA . Des membres de l'association le Collège sont adhérents et pour certains, administrateurs à l'APAJH Loire.

Nous étions présents à la fête du foyer le 2 septembre . Malgré le temps pluvieux la journée a été conviviale et festive, un lâcher de ballon a clôturé cette bonne journée.

Les cotisations de ses adhérents, ainsi que les subventions reçues par l'association lui permettent de mettre en oeuvre ses projets.

Si vous souhaitez nous rejoindre, ou soutenir notre action:

→ appeler le **06 03 40 89 40**

→ envoyer un mail : **a.decotte@orange.fr**



L'association « **LOISIRS EN PAYS D'URFÉ** », anciennement « CLSH intercommunal du Pays d'Urfé » gère pour la 15ème année l'*Accueil de Loisirs intercommunal du Pays d'Urfé*.

Constituée d'une équipe de bénévoles et de professionnels, elle œuvre à proposer un service de garde de qualité adapté au besoin des familles.

ACCUEIL DE LOISIRS



POUR QUI ?

→ Pour tous les enfants de 3 à 17 ans, habitants ou non sur le territoire.

COMMENT ?

→ Sur inscription pendant les périodes définies sur les plaquettes d'informations par téléphone, mail, Facebook® ou sur rendez-vous.

OÙ ?

→ À l'école publique de St Just en Chevalet, route de Roanne.

Un ramassage à lieu au péage des Salles à 8h15 et 17h30 le mercredi et à la mairie de Crémeaux à 8h30 et 17h30 pendant les vacances.

L'ÉQUIPE

→ Composition du bureau bénévole :
Présidence > Grégoire BROSSARD & Madeleine VEILLAS
Trésorerie > Yolande BROZE
Secrétariat > Cindy EPINAT & Anne Sophie RICCA

QUAND ?

→ Les mercredis en période scolaire ainsi que les vacances d'hiver, de printemps, d'été (tous le mois de juillet + les 2 premières et la dernière semaine d'août) et d'automne. Nous sommes ouverts de 07h45 à 18h00.

POURQUOI ?

→ Un lieu de garde mais surtout un lieu de rencontres, de découvertes, de partages, d'échanges, de jeux et de rires. Pour des activités ludiques mais éducatives et adaptées. Pour prendre le temps de grandir et de s'épanouir à son rythme, avec les autres et en toute sécurité.

CONTACTER

l'équipe permanente

Amandine CUENCA & Agnès SALMON

Rez de chaussée de mairie
42430 ST JUST EN CHEVALET

04 77 64 66 30—06 74 58 56 39

@ acm.paysdurfe@orange.fr

https://www.facebook.com/accueil.deloisirs

N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE !!

Horaires d'ouverture:

Bureau : Mardi & Jeudi > 9h-12h / 13h-17h, Vendredi > 9h-12h

Temps d'animation (école publique) : Mercredi et vacances scolaires > 7h45-18h

Les membres de l'Association Sportive de Chausseterre Les Salles souhaitent une bonne et heureuse année 2018 à tous par l'intermédiaire de ce bulletin municipal. La saison 2017-2018 a débutée pour les deux équipes seniors de l'Association Sportive de Chausseterre Les Salles.

L'équipe 1 est engagée en District 4 (anciennement 2ème série du Roannais) et l'équipe 2 évolue en District 6 (ancienne 4ème série). Depuis la fin de saison dernière, Jean-Pierre Delacre s'occupe du coaching de l'équipe 1. Nicolas Villeneuve accompagné d'Elie Chambonny sont quant à eux chargés de l'équipe 2. Les débuts sont mitigés pour l'équipe 1 qui évolue à un niveau inférieur à celui de l'an passé. Mais la saison est longue et l'ambition est de se repositionner au classement. De nombreux derbys ont lieu cette année, notamment celui face à nos amis Saint-Martinois dont le premier acte s'est déroulé aux Salles et qui a fait l'objet d'une vidéo vue plus de 100 000 fois sur les réseaux sociaux. Pour l'équipe 2, elle évolue dans une poule au niveau très hétérogène avec parfois des adversaires difficiles mais la belle solidarité du groupe lui permet de prendre du plaisir.

Concernant la vie du club, suite au succès de la boutique créée l'an passé, il est toujours possible de commander survêtement, polo, veste et sweat aux couleurs de l'ASCLS. D'autres articles viendront étoffer la gamme dans les mois à venir. De plus, après le nouveau jeu de maillots de l'équipe 2, cette saison ce sera au tour de l'équipe 1 d'avoir un renouvellement de sa tenue. A propos des effectifs, le club compte pas moins de 7 nouvelles recrues pour cette nouvelle saison, ce qui permet de largement compenser les 4 départs qui ont eu lieu cette année. A noter que l'équipe dirigeante s'étoffe de nouveaux membres et se rajeunit considérablement avec l'arrivée de Kevin Duroux, Florian Chat et Pierre-Louis Petibout ; tout en bénéficiant de plus d'expérience avec la venue de Bruno Fournoux et Roger Butin.

Le bureau évolue également, sa constitution:

Président : Jean-Yves Villeneuve
Vice-Président : Pierre Pelisson
Trésorier : Marie Villeneuve
Vice-Trésorier : Pierre-Louis Petibout
Secrétaire : Kevin Prost
Vice-Secrétaire : Mathias Petibout



Concernant les entraînements, ils ont débuté aux Salles puis ils se déroulent à présent sur le terrain de Chausseterre depuis le changement d'heure hivernal. Ils sont dirigés par Jean-Pierre Delacre tous les vendredis soirs. Nous en profitons pour remercier nos arbitres qui représentent l'A.S.C.L.S tous les week-ends ainsi que nos généreux sponsors. Nous remercions également toutes les personnes qui contribuent à entretenir nos installations.

A propos des vestiaires, nous sommes toujours aussi comblés de pouvoir évoluer dans de telles infrastructures. Nos adversaires et personnes extérieures au club accueillis chaque dimanche soulignent fréquemment la qualité des lieux.

Prochainement, nos équipes vous rendront visite pour vous proposer nos calendriers. Donner leur votre meilleur accueil et soyez remerciés, par avance, de votre générosité. En espérant vous voir participer à nos futures manifestations :

Dimanche 14 janvier tripes ou beufs à Chausseterre
Samedi 10 février concours de belote à Chausseterre
Dimanche 20 mai jambon à la broche à Chausseterre

Le club reste prêt à accueillir les personnes désirant s'investir en tant que joueurs ou dirigeants.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rendre sur notre page facebook:

<https://www.facebook.com/ascls42>

ou bien nous contacter par courriel :

aschausseterrelessalles@lrafoot.org.

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux à venir nous voir jouer les dimanches ainsi qu'à nous accompagner que ce soit en tant que joueur, dirigeant ou tout simplement supporter.

Merci. Bonne année 2018 et bonne santé à tous.

Sportivement,

Le bureau de l'A.S.C.L.S



Adieu René



Nous tenons également via ce bulletin municipal à avoir une pensée pour René Mure décédé le 12 février 2017 dans sa 72e année.

René a joué 3 ans au sein de notre club puis 5 ans à l'AS Roanne (devenu aujourd'hui "Roannais Foot 42").

Il a aussi été arbitre de 1974 jusqu'en 1996, terminant "sa carrière" comme "juge de touche" en ligue Rhône Alpes.

Après avoir raccroché les crampons, René a eu divers postes de responsables, président de la société de chasse de Chausseterre pendant une vingtaine d'années et président des jardins Riorgois.

En 2003, il rejoint la délégation du Roannais de football et occupe un poste de membre à la commission de discipline.

C'est avec une grande tristesse et beaucoup de souvenirs que tous les membres du club dont la plupart l'ont côtoyé souhaitent lui rendre hommage. « Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents, dans la mémoire des vivants ».

Repose en paix René !



SAISON 2016 - 2017 :

En fin de saison 2016-2017, notre club comptait 145 licenciés de 6 ans à 18ans, garçons ou filles, encadré(e)s par plus de 31 dirigeants.

Voici la liste des équipes qui ont représentées notre club cette dernière saison :

→ En foot animation :

2 équipes U7 avec 12 joueurs. Responsables d'équipes : Bessaire Ludovic et Marcot Dominique.

4 équipes U9 avec 26 joueurs. Responsable de catégorie : Vial Alexandre, avec comme responsables d'équipes : Allard Christophe, Girardet Hervé et Lopez Yves.

3 équipes U11 avec 38 joueurs. Responsable de catégorie : Mallet Julien, avec comme responsables d'équipes : Loup Thierry et Antunes Manuel.

→ En foot animation prépa. compétition :

2 équipes U13 avec 20 joueurs. Responsable de catégorie : Cros Sebastien, avec Petibout Pierre-Louis comme responsable d'équipe.

Les deuxième année terminent la saison avec 6 victoires 2 nuls et 5 défaites alors que les première année au même niveau restent sur 10 victoires 1 nul et 4 défaites.

→ En foot compétition :

1 équipe U15 avec 19 joueurs. Responsable de catégorie : Couavoux Jérôme, avec Peurière Yannick comme responsable d'équipe.

Suite à une 5ème place lors de la première phase au 1er niveau, ils se retrouvent en 1ère série où ils finiront 2nd avec la meilleure attaque et la meilleure défense.

1 équipe U17 avec 15 joueurs. Responsable de catégorie : Beauvoir Cédric

Une 6ème place, lors de la 1ère phase en 1er niveau, leur permet d'accéder à la 1ère série où ils termineront 3ème.

1 équipe U19 avec 15 joueurs. Responsable de catégorie : Meunier Florent

Ils terminent 8ème en 1ère phase puis 4ème de 1ère série malgré un effectif amoindri.

Le club tient à remercier tous ses bénévoles et plus particulièrement ceux qui sont présents chaque mercredi pour faire évoluer nos jeunes joueurs : Pras André, Daillière Martin, Lopez Yves, Antunes Manuel et Sarry David.

Bilan des manifestations

Comme chaque année nous avons débuté le dimanche 15 janvier par notre traditionnel loto à la salle des fêtes de Noiretable qui cette année, a connu une affluence légèrement à la baisse. Les nombreuses cartes vendues en amont par nos jeunes licenciés nous ont permis, malgré tout, d'arriver à un bénéfice plus que correct.

Cette saison nous n'avons malheureusement pas pu emmener nos jeunes voir un match de l'ASSE. En effet la rencontre pour laquelle nous avions réservée nos places, s'est retrouvée à huit clos et la date de notre second choix a changé en dernière minute, nous obligeant à annuler notre déplacement.

Puis, comme chaque année au mois de juin, nous organisons nos 2 tournois :

celui des U11-U13 le samedi 3 juin au stade de Noiretable, pour lequel nous nous étions posé la question de le maintenir ou non en raison de la météo. Cette année encore, pas moins de 26 équipes se sont disputées nos 2 challenges Pierre Bonjean et Georges Boni, remportés par l'équipe de Chambéon Magneux en U13 et par l'équipe de Boen Trelins en U11 contre notre équipe finaliste de son tournoi.

celui des U7-U9 le samedi 10 juin dans nos magnifiques locaux neufs au stade des Bataillouses à Les Salles où là encore 25 équipes ont foulé la pelouse dans une ambiance sympathique.

Malgré le temps grisâtre, voire même pluvieux, de ces deux week-ends, vous étiez encore nombreuses et nombreux pour faire tourner nos buvettes.



Grâce à votre présence ces deux manifestations font vivre notre association et nous permettent d'investir pour le bien de nos joueurs. Nous n'oublions pas de remercier nos sponsors pour l'apport des différents lots de notre tombola.

La saison s'est clôturée par l'Assemblée Générale du 23 juin 2017 suivie d'un apéritif servi par le bureau à la salle des fêtes de St Romain d'Urfé.

LES CALVAIRES DE L'ETE 2017

Cette période estivale a été très particulière, premièrement, de part les changements de catégories votés par le district, avec la création d'une catégorie U18 regroupant 3 années d'âge. Dans nos petites campagnes où les effectifs sont trop limités pour créer des équipes U20, cela implique que malheureusement les U19 qui ont à peine 18ans soient « balancés » beaucoup trop tôt avec la catégorie seniors dans laquelle ils pourront jouer le temps qu'ils voudront. Nous savons tous par expérience que ces dernières années jeunes sont primordiales pour la formation aussi bien technique que physique, et permettent d'éviter un grand nombre de blessures pour les années à venir.

Les mentalités ont aussi beaucoup changé et les jeunes veulent devenir de plus en plus tôt des adultes et se font à l'idée qu'il est plus intéressant de pratiquer sa passion avec les « grands » plutôt qu'avec ceux de leurs âges. Bien heureusement il s'agit d'une minorité, qui cette année, a mis en doute l'avenir de notre club donc de notre association. Si en Juin, nous comptons un effectif prévisionnel de 18 joueurs U18 (l'effectif idéal), nous nous retrouvons à fin Août avec un effectif de 12 joueurs, 12 motivés, amoureux du ballon qui sont mis devant la triste réalité : déclarer notre équipe forfait général.

Notre but premier étant de ne pas abandonner nos joueurs motivés, nous avons donc envisagé plusieurs solutions, leur permettant de ne pas rester une saison sans jouer. Premièrement, nous avons laissé le choix aux 3ème année s'étant engagés parmi les 12 de choisir entre une entente (avec le club de Boen Trelins) où même si cela est déplorable, s'engager dans un club senior. Seulement deux d'entre eux ont opté pour cette seconde option, mais par la suite, nous apprenions, par le biais du district, qu'un joueur U18 muté dans un autre club est autorisé à jouer uniquement dans sa catégorie d'âge et ne peut donc pas pratiquer en équipe senior. L'un d'entre eux a donc opté pour une mutation dans le club de Boen Trelins, où nous avons intégré également nos 3 joueurs U16, très motivés afin qu'ils puissent s'épanouir en pratiquant leur passion.

Malgré tout, sur nos 12 joueurs, 8 se retrouvent sur la « touche » et vont rester minimum une année sans jouer, sans parler des générations futures pour lesquelles il va falloir encore « batailler » pour arriver à un effectif suffisant. C'est aujourd'hui un gros point noir, une première depuis 2010, création de notre club « de nature à promouvoir le sport santé, avec le même souci de contribuer à l'harmonieux épanouissement de la personne humaine. » (extrait de nos statuts) en cohésion avec nos clubs partenaires pour lesquels nous formons de nombreux jeunes qui arrivent à leur meilleur niveau dans les différentes équipes seniors.

L'ASCLS et l'ASN sont montés il y a 2 ans après l'arrivée de la génération 1994-1995-1996, aujourd'hui ce sont les clubs de l'ASSJ et l'USU qui « cartonnent » dans leurs championnats respectifs après l'arrivée de la génération 1997-1998-1999.

Suite à ces événements, nous avons compté de nombreuses démissions au sein de notre bureau, notamment certains membres créateurs de l'association.

Notre président s'est lui aussi porté démissionnaire au mois d'Août, ne comprenant pas le manque d'intégrité de nos différents clubs seniors. Sur une assemblée de 24 personnes, aucun n'a voulu la place, il n'a donc pas appuyé sa démission aux conditions suivantes : que le club de St Julien la Vêtre intègre nos statuts, mais surtout que chaque président de nos 5 clubs seniors participe à la vie du FC Bois Noirs en devenant vice-présidents de notre association, tous ont accepté, Alexandre Vial est donc resté notre président. Un nouveau bureau a été mis en place, plus déterminé que jamais à faire avancer notre club dans le bon sens.



Dernière équipe U19 du FCBN



Finalistes tournoi U13

Football Club des Bois Noirs

SAISON 2017 – 2018

Afin de permettre aux nouveaux de faire leur « rentrée » pour cette nouvelle saison, nous avons organisé une journée d'accueil le 9 septembre au stade de Champoly, celle-ci fait partie des « grands crus » puisque pas moins de 30 nouvelles demandes de licences ont été distribuées. L'avenir est prometteur.

Suite à cela, ont été engagées 12 équipes grâce à un effectif total de 117 joueurs:

→ **2 équipes U7 (2011)** avec 12 joueurs dirigés par Cédric Travard et David Caccia, leurs plateaux à domicile ont lieu au stade du à St Julien la vêtre le samedi après midi.

→ **3 équipes U9 (2009-2010)** avec 26 joueurs Guillaume Peignaud responsable de la catégorie, accompagné par Ludovic Bessaie, Dominique Marcot, Hervé Girardet, Yves Lopez, leurs plateaux à domicile ont lieu au stade du Verdille à St Just en Chevalet le samedi matin.

→ **3 équipes U11 (2007-2008)** avec 38 joueurs Julien Mallet responsable de la catégorie, accompagné par Manuel Antunes, Jérôme Cohas, Christophe Allard et Alexandre Vial, leurs plateaux à domicile ont lieu au stade des Bataillouses à Les Salles ou au stade de Champoly le samedi matin.

→ **2 équipes U13 (2005-2006)** avec 22 joueurs Valentin Millot responsable de la catégorie, accompagné par Pierre Louis Petibout, Thierry Loup, Quentin Beal et Lilian Rose leurs rencontres à domicile ont lieu au stade Jean Riol de Noiretable le samedi après-midi.

→ **1 équipe U15 (2003-2004)** avec 16 joueurs Sebastien Cros responsable de la catégorie, accompagné de Denis Livet Franck Gogolewski, Jérôme Couavoux, Franck Chauve, Jérôme Thien et Remy Valentin, leurs rencontres à domicile ont lieu au stade des Bataillouses à Les Salles le dimanche matin.

→ **1 équipe U18 (2000-2001-2002)** Forfait général.

Nous comptons pour cette nouvelle saison 31 dirigeants dont un éducateur fédéral, un groupe motivé dans le but de faire connaître notre club en l'emmenant vers le haut.

Dates des différentes manifestations pour l'année 2018 :

- 14 janvier : LOTO à la salle des fêtes de Noiretable
- courant avril : déplacement à Geoffroy Guichard pour une rencontre de l'ASSE
- 9 juin : tournoi U11-U13 à Noiretable
- 16 juin : tournoi U7-U9 à Les Salles
- début septembre : journée d'accueil pour les U7 - U9 - U11.

Le bureau est composé comme suit :

Président : Mr VIAL Alexandre

Vice-présidents : Mr SOULAGE Eric, Mr THIERRY Gerald,
Mr VILLENEUVE Jean Yves, Mr DESCHIZEAU Daniel,
Mr BOYER Lionel

Secrétaire : Mr MEUNIER Florent

Secrétaire adjointe : Mme MARCHAND Carole

Trésorier : Mr FAYE Benjamin

Trésorier adjoint : Mr BEAUVOIR Cédric

Directeur sportif : Mr GARRIVIER Samuel

Responsable Foot animation : Mr MALLET Julien

Membres : Mrs ALLARD Christophe, CROS Sébastien,
GOGOLEWSKIE Franck, LIVET Denis, MILLOT Valentin,
PEIGNAUD Guillaume



Assemblée Générale 2017

Pour tout renseignement, veuillez contacter:

Alexandre Vial au 06 89 88 68 53

ou Florent Meunier au 06 74 26 55 34,

e-mail du club : fcboisnoirs@lrafoot.org.

Notre site internet ::

www.fcboisnoirs.footeo.com



Tournoi U7- U9







Rugby Haut-Forez




Rugby Haut-Forez Saison 2017/2018

Ecole de Rugby U6 à U14

Rugby à V Adultes

Entraînements: Noirétable et Les Salles
Contact: jpdelacre.rhf@gmail.com
Tel: 06 42 90 35 93

 Rugby Haut-Forez






POURQUOI LE RUGBY ?

Le Rugby, c'est l'école de la vie.

De très nombreuses valeurs restent indissociables au rugby via son état d'esprit:

- Respect
- Combativité
- Abnégation
- Envie
- Rigueur
- Partage
- Ecoute
- Convivialité
- Fair-play



La règle d'or au Rugby est de toujours respecter l'adversaire et de demeurer loyal dans la défaite comme dans la victoire.

Unis par une équipe, animés par une passion

RHF



Depuis de nombreuses années, le Rugby est plébiscité à Noirétable ainsi que dans les diverses communes de proximité.

De plus en plus de jeunes et adultes restent attirés par ce sport de combat.

L'école de Rugby du Haut-Forez a été créée le 3 mars 2015 et représente aujourd'hui avec fierté les catégories EDR des moins de 6, 8, 10 et 12 ans.

NEWS: Création d'une entente M14 avec les Clubs du RC Montbrison et du RC Feurs.
 Nouvelle pratique adulte: Rugby à V.

87 Licenciés adhèrent cette année au Club du RHF incluant jeunes, adultes, dirigeants et éducateurs.

Notre équipe encadrante est diplômée ou en cours de formation par la FFR.

Rugby Haut-Forez



www.rugby-haut-forez.fr

Tél: 06 42 90 35 93

jpdelacre.rhf@gmail.com



Rugby Haut Forez

Les Salles Trail en Haut Forez

par Claire & Guy Farget

Depuis plusieurs semaines, plusieurs mois LES SALLES Trail se préparent.... toujours deux inconnues : le nombre de participants et la météo. 10 jours avant...peu d'inscrits ... inquiétude , regard sur la météo...et puis tout s'arrange, beau temps pour les prochains jours.... les inscriptions arrivent jusqu'à une demi-heure avant les départs et coté du ciel... tempête de ciel bleu ! Youpiiii ça va etre super !

Et super ce le sera car parmi les derniers inscrits de bons ,voire de très bons coureurs . Le premier départ est donné à 8heures au centre du village , au moment ou les premiers électeurs se rendent aux urnes et c'est parti pour 45km, pas tout plat, non, avec près de 1900m de dénivelé positif. Bien sur monter au plus haut au dessus de La Plagnette, descendre à Chassaing, remonter à Cervières pour gagner, La Pierre Branlante, Gouttenoire, Chez Dambert, La Planche et attaquer la montée , pas directe , au Château des Cornes d'Urfé puis ensuite filer au plus profond des gorges de Corbillon puis Le Besset, et La Plagnette, en voilà un beau parcours mais qui n'est pas recommandé aux débutants.

A 10h départ du 25 km, La Cure, Ruillon , Chez Dambert et parcours commun, les deux courses se retrouvent là.

A 10h05, ce sont les résidents du Collège qui partent pour 3km jusqu'à La Plagnette , 10h15 ce sont les coureurs du 9 et du 15 km qui sont libérés sur un coup de pistolet donné par Mr Le Maire , Jean-Hervé Peuriere, qui a délaissé un moment la salle de vote toute proche. Pour ces deux courses , c'est d'entrée le plat de résistance....montée à Cervières par le chemin de la Madone, puis séparation face à la mairie , au point de ravitaillement, retour par Blaine, la Chapelle St Roch, La Cote, le Collège, Charbonnières, le stade et La Plagnette pour le plus court parcours. A signaler sur cette épreuve...23 classés masculins, et 24 classées féminines,

Quant aux 15... après un court ravito, c'est le Gontey, Le Supt, Chassaing, la Croix de Montfollet où les attend Philippe Godard pour un point d'eau très salvateur , avant de monter au rocher de la Boule, à la Caravoine, Croix de Beaussende puis eux aussi La Plagnette, lieu de toutes les arrivées d'où une navette spécialement affrêtée par Cyril Goutorbe ramène les coureurs aux douches mises a disposition au stade pour beaucoup ou à leur véhicule, au village, le temps de faire un achat à la Charcuterie Goyon ou boire un verre Chez Jean-Yves.

Le soleil aidant, le site de La Plagnette est très apprécié... relaxe dans l'herbe, pour les uns, pieds dans l'eau pour d'autres, massages par les élèves de l'Ecole de Kiné de Saint Etienne, ou soins par les secouristes sur le site permettent à tous les concurrents de se refaire une santé pour bien manger et assister à la remise des récompenses. Récompenses locales, miel et trophées faits main par Jerome Lacour, sont appréciées par les meilleurs coureurs et coureuses du jour. Ce fut une excellente journée, performances sportives, convivialité, amitié.



Les Salles Trail en Haut Forez

9km / 1er H... Mathieu RIVAL (Team Winner Sport) 42mn 05"
1ere F..Oriane GOUTAUDIER 54mn 01"

15km / 1er H...Pierre PAILLASSON (Terre de running crane) 1h 02mn 04"
1ere F... Muriel DANDREA (Club Athlet du Roannais) 1h 13mn 23"

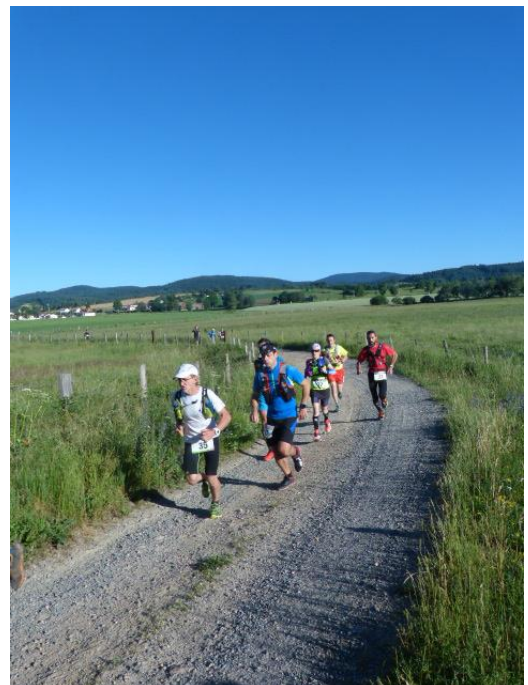
25km / 1er H...Sebastien DOS SANTOS (Team Winner Sport) 2h 15mn 30"
1ere F ... Coralie GUILLON 3h 02mn 34"

45km / 1er H...Eric LAUMONT (BAC Beaumont) 3h54mn 11"
1ere F...Claudine BEAL CHAZEAU (Fraternelle Cx Gaillard) 5h 30mn 18"



Nous félicitons les coureuses et coureurs locaux,,,que ce soit sur 9, 15, 25 ou 45km leur performance est honorable :

Jean-Yves GONIN, Les Salles
Alexandre MOLLE , Les Salles
Dorian VILLENEUVE, Les Salles
Richard PAILLET (le Collège) Grezolles
Hervé TOURLONIAS Noiretable
Antoine LUGNIER Noiretable
Françoise DUBOURGNON Noiretable
Jean-Paul DUBOURGNON Noiretable
Thibeault SIMON St Julien la Vetre
Morgan BAZONNET St Julien la Vetre
Benjamin DEBOVE St Priest la Vetre
Jean Luc ERVAS St Just en Chevalet
Mathieu VERDIER Champoly
Thomas PLACE Chausseterre
Patrice PLACE Chausseterre
Fabienne PLACE Chausseterre
Angelique CHALENCON Chausseterre
François BOURDELLE Cremaux



A tout ceux qui de près ou de loin, d'une manière ou d'une autre,
ont participé à cette journée, sa réussite est aussi la leur !

Nous remercions la soixantaine de bénévoles de LES SALLES et environs
qui ont fait un magnifique travail.....sans eux , rien ne serait possible;

Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix.
"Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure,
Dans un monde où l'argent impose sa culture,
Dans un monde où, parfois, l'indifférence isole,
Les anges existent encore, ce sont les bénévoles."



Merci à tous! à l'année prochaine : le 17 juin pour la 10eme édition.

La saison 2017/2018, de basket club de Noirétable a débutée.

Les équipes ont commencé les phases de brassage.

Cette année le club compte une centaine de licenciés et a engagé 8 équipes: les babys, 1 équipe U9, 1 équipe U11, une équipe U13, une équipe U15, 2 équipes seniors et une équipe loisirs.

Les entrainements se déroulent le lundi pour les U15 et les loisirs, le mardi pour les U13, les U11, le mercredi pour les U9, les babys, les U13, et les U15 et le vendredi pour les deux équipes seniors.

Concernant nos manifestations, les tournées de brioches ont rencontré un vif succès, avec une bonne participation des joueuses et des parents.

Nous maintenons également le repas dansant, au mois d'avril.

Le bureau réfléchit à l'organisation d'une sortie en cours de saison.



Merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour le bon déroulement des entrainements, des arbitrages, des matchs. Merci aux parents pour leur investissement lors des déplacements et de la fabrications des gâteaux partagés après les matchs. Merci aux joueuses et joueurs pour leur investissement lors des entrainements et les matchs, le respects des bénévoles, des horaires, des règles, des coéquipiers et des adversaires doivent rester un point fort de notre club.

Voici le nouveau bureau:

Présidente: Carène BERTHET

Vice présidente: Charlotte FOURNIAL

Trésorière: Valérie TUFFET

Vice trésorière: Pauline ARTHAUD

Secrétaire: Ghislaine ARTHAUD

Vice-secrétaire: Lucie GALLO-SELVA



<https://www.basketclubnoiretable.fr/>



L' équipe Baby Basket



L' équipe Loisirs Basket



→ ESPACE VTT DU MASIF DES BOIS NOIRS

Pour la 4^{ème} année consécutive, notre randonnée VTT a été labélisée « RANDO D'OR » par la fédération Française de Cyclisme.

La 16^{ème} édition de la « Bois Noirs Oxygène » proposait 6 circuits de randonnées de 10 à 87km et un circuit « type Enduro » de 32km avec 6 spéciales.

Pour remplacer les remontées mécaniques de la station de Chalmazel qui étaient en maintenance décennale, nous avons élaboré des circuits sur le thème du patrimoine de notre région. Les circuits de 55 et 87km traversaient le village médiéval de Cervières pour ensuite passer au pied du Château des cornes d'Urfé. Plus de 50% d'entre eux ont pris le temps de monter en haut de la tour du Château pour admirer le panorama à 360°.

Une nouvelle fois les enduristes et randonneurs, venue de toute la France ont plébiscité la beauté de nos paysages et la qualité des prestations proposées. Pour les accueillir, 80 bénévoles se sont mobilisés pendant tout le week-end pour le balisage, l'accueil des participants, les repas et ravitaillements.

Comme chaque année, la saison s'est terminée au plan d'eau de Chausseterre. Le matin les plus courageux se sont retrouvés pour marcher ou pour faire du VTT. Ensuite les 80 bénévoles se sont retrouvés pour pique-niquer et pour passer le reste de la journée ensemble.

Le 24 juin 2018 « BOIS NOIRS OXYGENE ! »
au départ de la commune de Noirétable avec :
6 nouveaux circuits de randonnée VTT de 10 à 100km

1 circuit Enduro d'une trentaine de kms avec minimum 5 spéciales

Retour à la Station de Chalmazel pour emprunter les remontées mécaniques pour les circuits supérieurs à 50km et pour le circuit Enduro

Tous les parcours seront adaptés et ouvert au VTAE (VTT à assistance électrique)

Infos renseignements : www.boisnoirs.fr ou
contacter Alain au 06.73.24.07.49



→ VTT CLUB DES BOIS NOIRS

Dans l'une des plus vieilles forêts d'Europe, le VTT Club des Bois Noirs a trouvé son terrain de jeu idéal qui passionne tous ses membres.

Créé depuis 1991, nous comptons aujourd'hui plus de 50 licenciés dont de nombreux jeunes.

Les activités du club sont multiples et les objectifs principaux restent inchangés :

- favoriser les sorties VTT en groupe afin de partager la connaissance de nos fabuleux chemins dans la bonne humeur. Nous roulons habituellement ensemble tous les dimanches matins sur les départs de l'Espace VTT-FFC.

- initier les enfants à la pratique du VTT sous toutes ses formes (randonnée, trial, orientation et descente) par l'animation d'une école VTT tous les week-ends.

Découvrez les activités de notre club et faites découvrir le VTT en parcourant notre région.

Infos et renseignements sur notre site internet: www.boisnoirs.fr

Les dates à retenir :

Le **25 février** : Journée tripe/beefsteak à la salle des fêtes de Chabreloche

Le **24 juin** : Rando VTT « BOIS NOIRS OXYGENE ! » à Noirétable

En cette nouvelle année, recevez de la part de toute notre équipe
tous nos vœux de bonheur et de réussite.

Le Comité des Fêtes

par Maxime Ossedat

Chers habitants, une nouvelle année s'achève. Que le temps passe vite !

Pour ne pas oublier ce qui s'est passé pour le comité des fêtes, voici le bilan de 2017.

Notons tout d'abord le changement de trésorier adjoint : Marilyne Villeneuve cède sa place à Joakim Peurière et reste membre de l'association. Kévin Duroux prend le poste de membre du bureau. Adrien Poncet cesse sa participation au comité (merci à lui) et Mylène Faye, Ervan Mosnier et Jérémy Bèche nous rejoignent. L'effectif augmente donc à 21 adhérents. C'est bien !

Président : Florent Meunier
Vice-président : Aurélien Allard
Trésorier : Quentin Ossedat
Trésorier adjoint : Joakim Peurière
Secrétaire : Maxime Ossedat
Secrétaire adjointe : Élodie Barges
Membre du bureau : Kévin Duroux



Après les festivités du 40^e anniversaire, il nous fallait tourner la page et amorcer une nouvelle année. Nous avons débuté par un **repas entre membre** à La Plagnette le samedi 17 février. La soirée fut réussie et appréciée de tous, notamment le repas très conséquent. Nous remercions le patron du restaurant pour ce chaleureux moment !

Puis est venu le **traditionnel loto** le samedi 25 février. Cette 15^e édition a réuni un grand nombre de joueurs afin de gagner le voyage en Sicile pour deux personnes pendant 7 jours. Parmi les heureux gagnants, entre autres, Annabelle Bessac, Maguy Moinard, Kenzo Valentin et Sylvianne Froment. Cette année, le loto sera le samedi 3 mars. Attention, la salle des fêtes de Les Salles sera certainement inutilisable pour cause de travaux et **nous délocaliserons la soirée à la salle des fêtes de Noirétable**. Nous vous attendons nombreux pour un moment riche en surprise et en gros lots.

Comme tous les deux ans, nous organisons une **journée pour les enfants** lors du retour des beaux jours. Le samedi 20 mai, une cinquantaine de personnes a pris la direction du sud de la Loire pour une journée en plein air. Circuit de deval-kart le matin à Graix et accrobranche l'après-midi à La Versanne. Un pique-nique collectif à midi a permis de recharger les batteries. Nous sommes heureux de constater que ces sorties connaissent un franc succès depuis leur retour en 2009. Merci aux habitants et à tous ceux qui participent.

Cette année, nous mettons au point un **week-end dans la région de Tours**. Au programme, visite du **zoo de Beauval** (et son célèbre Mini Yuan Zi, le bébé panda), la **visite du vignoble de Vouvray** et une **croisière sur le Cher**. Surveillez vos boîtes aux lettres !



Puis le grand moment de l'année est enfin arrivé : la **Fête Patronale**. Le samedi 24 juin, nos équipes de choc ont sillonné les routes afin de vous proposer une brioche. Record de vente cette année, nous avons écoulé les stocks. Un grand merci à vous pour votre générosité. Le samedi suivant, le week-end marathon a commencé avec le concours de pétanque. Malgré un temps maussade pour ne pas dire pluvieux, quarante-deux doublettes se sont déplacées pour remporter la première place. Place qui fut décerné à Hervé Millot, Sébastien De Olivera, Mélanie Faucher et Daniel Fayet.

Le Comité des Fêtes

Les animations se sont poursuivies avec le groupe de danse médiévale Maruzela. La pluie, menaçante toute l'après-midi a fini par tomber pendant la soirée. Certains courageux sont quand même restés pour voir le spectacle de danse, la retraite aux flambeaux accompagné par la fanfare de Saint-Germain-Laval et le feu d'artifice offert par la municipalité. Ensuite, le bal gratuit et couvert dans la salle des fêtes a connu un franc succès !

Le dimanche matin, les membres du comité les plus téméraires étaient debout dès potron-minet pour installer la brocante. À nouveau, la pluie et le froid sont venus semer le trouble et ont découragé les exposants et les chineurs. Espérons que nous ayons plus de chances avec le vide-grenier de la prochaine fête patronale ! Vers 11h30, la municipalité avait convié les habitants pour un vin d'honneur sur le parvis de l'église au son de la Band'Ana 63. Mais les bénévoles du comité n'ont pas eu le temps de s'éterniser, il fallait aller servir les quelques 250 paellas à la salle des fêtes. Les derniers n'avaient pas fini de manger quand la troupe de Paris Spectacles a entamé les premiers airs des années 80. Un public chaleureux a repris en chœur toutes les chansons de la première partie. À l'entracte, ce fut l'occasion de lancer le défilé de véhicules fleuris. Tous les habitants pouvaient participer ! Si le concours adulte ne fut pas très suivi (merci tout de même à nos membres dynamiques Marie, Benoit, Denis, Ervan, Florian et Kévin), les enfants ont répondu favorablement. Pas moins de 35 véhicules étaient présents. Certains valaient le coup d'œil. Pour départager les concurrents, un jury de choix fut constitué. Ce sont les anciens président-e-s du comité des fêtes qui ont observé le défilé et décerner les médailles : en 3^e exæquo, Mathéo Bertholin en footballeur et Sacha Pelisson au volant de son tracteur, en 2^e, Killian Planche et sa brouette et en 1^{er}, Jules Dumontet en Maya l'abeille. Merci aux enfants (et aux parents !) qui ont décorés les vélos, trottinettes et autres engins ! Les attractions foraines et les buvettes ont permis à chacun de passer un bon week-end !

La **Fête de la Bière** fut organisée le samedi 7 octobre. Une soirée réussie autour de la choucroute et de la bière ; un total de 280 personnes aux entrées ! L'année prochaine, nous fêterons les 10 ans de la Fête de la Bière. Nous réfléchissons d'ores et déjà à comment célébrer l'évènement.



Enfin, l'année a terminé comme elle avait commencé par un **repas au restaurant**. Le comité a souhaité remercier ses membres et leurs conjointes en leur offrant cette récompense bien méritée le vendredi 1^{er} décembre. Plus que jamais, le comité ne serait rien sans l'investissement de tous les bénévoles !

Mais l'aventure du comité se poursuit et le programme 2018 est lancé. Vous pouvez noter les rendez-vous suivants :

Samedi 3 Mars : Loto

Avril/mai : un voyage sur deux jours

30 juin et 1^{er} juillet : Fête Patronale

Septembre /octobre : 10 ans de la Fête de la Bière

Enfin, nous ne le dirons jamais assez, mais tous ceux qui sont motivés pour participer à l'animation du village sont les bienvenus. L'ambiance est sympathique et la bonne humeur, générale. Une réunion de rentrée aura lieu durant le mois de janvier (surveillez le panneau d'affichage de la commune). Venez chercher votre carte d'adhérent. Elle est gratuite la première année.

Les membres du **Comité des Fêtes** vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et le meilleur pour **2018**.

Une année de plus se termine ; la Société de Chasse profite alors de ce bulletin municipal pour présenter ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année aux habitants de Les Salles

Cette année, 37 chasseurs font partie de l'association. Le nombre d'adhérents reste stable d'une année sur l'autre. Nous avons accueilli 2 nouveaux chasseurs : Anthony Peurière et Damien Dallery.

Le bureau reste inchangé :

- Président : Ludovic MEUNIER
- Vice Président : Pascal MICHALET
- Trésorier : JD SELSELET
- Secrétaire : Henry PEURIERE
- Membres actifs : Guy MEUNIER – Franck LOUIS – Bernard OSSEDAT
Fabien BERTHOLIN – Nicolas MEUNIER

A ce jour, 13 sangliers ont été tués, dont un gros mâle de 118kg. La population du chevreuil est stagnante, tandis que le petit gibier est en baisse à cause des nuisibles



Retour de battue – Sanglier 118kg

Lors de la traditionnelle tripe du mois de Mars, 440 repas ont été servis. Toujours autant de succès pour cette manifestation qui réunit amis et famille.

La 14ème édition de la Marche de la Bouillie, le 14 juillet, a rassemblé 753 marcheurs. Le soleil a été, cette année encore, au rendez-vous et les marcheurs sont toujours aussi ravis de découvrir notre belle région et nos ravitaillements bien fournis.

Ces 2 manifestations seront reconduites en 2018 :

→Tripe :

Dimanche 08 Avril 2018

(Date repoussée en raison des travaux de rénovation de la salle des fêtes)

→15ème Marche de la Bouillie :

Samedi 14 juillet 2018



Un point de ravitaillement de la Marche du 14 Juillet 2017

Comme l'an dernier, l'école accueille 28 élèves, de la Petite à la Grande Section. En raison de l'effectif assez élevé, aucun élève de PS1 n'est entré à l'école en septembre.

Cette année, les groupes sont plutôt équilibrés, avec 10 GS, 8 MS et 10 PS2. Après le départ des GS de l'an dernier pour Chausseterre, 6 nouveaux élèves ont intégré l'effectif : Léna en MS, Loïs, Enola, Léo, Maël et Axel en PS2 .

Pour cette année, l'école fonctionne toujours à 4 jours à demi, lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin. Elle est dirigée par Karen Faye, assistée de Nathalie Meunier comme ATSEM ; Agnès Girard la seconde pour les TAP (Temps d'Activités Pédagogiques) ; elle prend également en charge les enfants qui empruntent la navette et ceux qui mangent à la cantine, avec Colette Faye.

Plusieurs projets sont programmés pour cette nouvelle année scolaire :

→ La classe a participé à la Semaine du Goût du 9 au 13 octobre sur le thème de la pomme, à travers des activités de langage, poésies et bien-sûr cuisine, avec la préparation de compote et de pommes au four.

→ Pour Noël, il est prévu que les trois classes du RPI se retrouvent à Chausseterre, afin d'assister à un spectacle offert par le sou de l'école, avant un pique-nique pris en commun et la venue du Père-Noël.

→ Pour la première fois, la classe maternelle participera à Maternelle et Cinéma et assistera à deux projections au cinéma de Noirétable. La programmation, adaptée aux plus petits, leur permettra de voir deux courts-métrages, « La Petite fabrique du monde » et « La Boîte à malices » , grâce à une aide financière du sou de l'école, notamment pour le transport.



Les TAP (Temps d'Activité Périscolaire)

par Nathalie Meunier

Les TAP se déroulent toujours le lundi et le jeudi de 15h30 à 16h30.

Avec Agnès, nous accueillons 18 élèves (10 GS ET 8 MS).

Cette année, les 10 petites sections n'ont pas pu se joindre à nous. Un effectif trop important qui ne nous semblait pas gérable pour bricoler dans de bonnes conditions.

Pour débiter cette nouvelle année, nous avons déjà réalisés 4 bricolages.

Le prénom de chaque élève décoré, des fleurs réalisées avec de la peinture et une bouteille plastique, le parapluie des saisons et la sorcière d'Halloween.



Ensuite, nous réaliserons des bricolages qui seront vendus au marché de Noël au profit de notre sou des Ecoles, des décors pour la salle hors-sacs de la Plagnette...

Un programme bien chargé avant de préparer notre traditionnelle fête de fin d'année.

Les enfants du TAP, Agnès et Nathalie vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

La Garderie Scolaire

par Nathalie Meunier

Cette année, la garderie compte pas moins de 32 enfants inscrits.

23 enfants fréquentent régulièrement le matin et 16 le soir avec une majorité de grands.

De nouveaux jeux ont été achetés pour les plus grands.

La garderie est ouverte de **7h00 à 8h50 et de 16h 25 à 18h00**.

Il n'y a pas de garderie le mercredi midi. L'inscription se fait en mairie et la participation des familles est de **60 euros/enfant/an**.



Début septembre, 68 élèves ont repris le chemin de l'école !! De la maternelle à la primaire, tout le monde est content de retrouver les copains, prendre la navette et découvrir la cantine pour certains....

C'était aussi la rentrée de l'association des parents d'élèves. Cette année, le bureau a été renouvelé à l'identique et de nouveaux parents s'investissent de plus en plus afin de créer une nouvelle dynamique dans l'association.

Les activités et sorties prévues: école et cinéma pour Les Salles et Chausseterre, cycle piscine pour Chausseterre, cycle vélo et sortie pédagogique sur 3 jours à Viscomtat sur le thème de la nature et ses éléments pour l'école de Champoly.

Un spectacle de Noël est prévu à Chausseterre avant les dernières vacances 2017 et une sortie commune est prévue en fin d'année scolaire.

Pour financer au maximum ces activités, des manifestations du sou des écoles sont ainsi organisées:

Ventes de cakes et ventes de calendriers, un LOTO le samedi 10 mars en soirée, une bourse aux jouets avec un repas à midi le dimanche 22 avril 2018 à Champoly.

A noter aussi que les enfants tiendront un stand de décorations de Noël, au marché de Champoly le dimanche 10 décembre 2017.

Pour clôturer l'année, les enfants nous présenteront un spectacle à la salle des fêtes de Les Salles le vendredi 8 juin.

Municipalités, grands-parents, nounous sont cordialement invités à la fête !!!



Ecole Communale Les Salles- Rentrée 2017

Les Classes en 7

par Maxime Ossedat & Michel Chaux



1937 - 80 ans

Brunet Pierre

1947 - 70 ans

Beal Gérard
Couzon Bernard
Peurière Annie
Michalet Roger

1957 - 60 ans

Lassarat Martin
Martel Didier
Pauze Christian
Pauze Michelle
Chaux Michel

1967 - 50 ans

Girard Jean Pierre

1987 - 30 ans

Barges Elodie
Dauphant Sébastien
Ossedat Maxime

1997 - 20 ans

Brunet Léa
Goyon Claudine
Villeneuve Marie
Laurent Simon

2007 - 10 ans

Michalet Charline
Goyon Jonathan

2017 - bébés de l'année

Peurière Robben
Ponson Nathé
Girard Sullivan

Le 4 novembre, les Classes en 7 se sont retrouvées.

Après la traditionnelle photo sur les escaliers de l'église, un apéritif a été offert par la municipalité.

Ensuite les classards et leur conjoints se sont rassemblés à l'auberge du Montoncel (Arconsat) pour passer une agréable après midi.

A noter la participation de 3 bébés de l'année.
L'avenir des classes en 7 est assuré ...



Jennifer Butin, pouvez nous vous dire qui vous êtes ?

Je suis infirmière, Diplômée depuis 2008. J'ai effectué mes études à Montbrison à L' IFSI.

J'ai jusqu'à présent pratiqué en milieu hospitalier. Après avoir exercé aux urgences du Centre Hospitalier de Feurs, je me suis rapproché de ma famille et de mon pays d'origine à Celles sur Durolle, pour les urgences adultes du CHU de Clermont-Ferrand. Depuis juillet j'exerce aux Salles avec Aurelie et Patricia.



Comment vous êtes vous retrouvée dans notre commune ?

C'est une opportunité ! Par le biais d'une amie, j'ai rencontré mes deux futures collègues, elles cherchaient une troisième infirmière. Les rejoindre a été pour moi une évidence ! Je suis très satisfaite d'avoir quitté le monde hospitalier. C'est un bonheur de travailler ici, de retrouver un lien et du relationnel avec les patients.



Comment êtes vous organisées dans le cabinet ?

Nous effectuons un roulement sur 3 semaines. On se renforce mutuellement pour dédoubler les tournées. Nous travaillons ensemble toutes les trois dans le même cabinet comme infirmières associées indépendantes.

Vous qui venez de l'extérieur, quel regard portez vous sur notre village ?

Les Salles est le village de mes ancêtres, mes arrières grands parents sont originaire des Arioux. Le village est vivant, accueillant et dynamique. Notre local est agréable.

Il doit bien y avoir quelques points négatifs ?Aucun ! Que du positif !

Cordialement,

Les étapes pour s'installer comme infirmier libéral

par Lydie Faye

Quelle expérience professionnelle faut-il ?

Il faut être tout d'abord titulaire du diplôme français d'état infirmier ou d'un diplôme équivalent délivré dans un des états membres de la communauté européenne. Il faut ensuite justifier d'une expérience professionnelle suffisante "acquise en équipe de soins généraux au sein d'un service organisé".

– Pour des remplacements :

18 mois d'exercice en milieu hospitalier (ou 2 400 heures de travail effectif)

– Pour s'installer :

24 mois d'exercice en milieu hospitalier (ou 3 200 heures de travail effectif)

Cela au cours des six ans précédant la demande d'installation ou de remplacement.

Évidemment s'en suit, une longue liste d'étapes administratives (Ordre infirmier, ARS, CPAM, URSAFF, Assurance Professionnelle, etc ...).

Les Clins d'oeil du passé



Ecole libre-Les Salles Année 1974/75

Mme Gisèle Chouvelon - Brigitte Tamet - Agnès Godard - Nathalie Mondon - Isabelle Ossédât - Marie -Françoise Chaux - Mme Chantal Butin
Elisabeth Tamet - Nathalie Forest - Véronique Allard - Patrice Chat - Richard Allard - Olivier Duroux - Thierry Moussé
Eliane Mondon - Janine Mondon - Thierry Forest - J.Yves Villeneuve - Bruno Duroux - Catherine Allard - M.Agnès Gaillat - J.Pierre Girard - Béatrice Duroux

L'Ecole Communale avec un siècle d'écart



L'Ecole dans les années 1915-1920



L'Ecole en 2017

Les Clins d'oeils du passé



Les Salles – Ecole Libre – 1946 ?

3^{ème} rang (Gauche à Droite): Georgette MOUSSE, Claudette BRUNET, Thérèse BUTIN, Jeanne TAMAIN, Marie MOUSSE, Jeanne GODARD, Gilberte MOUSSE, Simone BUTIN, Marthe COHAS, Marie-Thérèse TAMET, Colette SAVATTEZ, Marcelle MOUSSE, Renée ALLARD, Marthe DUROUX.

2^{ème} rang (Gauche à Droite): Juliette GODARD, Jeanine MOUSSE, Georgette VILLENEUVE, Claudette GODARD, Simone DUROUX, Eliane LUGNIER, Marie DAMON, Yvonne MOUSSE, Marthe FAYE, Raymonde PEURIERE, Christiane CHASSAIN, Yvette LUGNIER, Paulette ROCHON, Paulette VILLENEUVE, Cécile GODARD.

1^{er} rang (Gauche à Droite): Germaine GAILLAT, Huguette ALLARD, Georgette MOUSSE, ? , Charles CHASSAIN, ? , Jean TAMET, Colette VILLENEUVE, ? , Marcelle FAYE, Nicole GOYET, Josette SAVATTEZ, Marthe GODARD, Denise PEURIERE, Gabrielle CHAT, Aimée DUROUX.



Les Salles – Ecole Publique – 1934 ?

4^{ème} rang (G→D): ?; Raymond CHAUX ?, ..VILLENEUVE ?, Mémé BUTIN, Jean TAMAIN, Jean PEURIERE, Joseph ROCHON, Claudius PLANCHE.

3^{ème} rang (G→D): ? , Jeannot VILLENEUVE, Lucien MOUSSE, ? , Henri BOULLIER, ? , ? , ? , Lucien VIAL ?, Fafa MOUSSE.

2^{ème} rang (G→D): ? , ? , René PEURIERE, ? , ? , ? , ? , Marcel VIAL, Bernard FAYE, Marius ROCHON, Jean PEURIERE, Jean TAMAIN.

1^{er} rang (G→D): ? , Lucien MARTEL, Jeannot FAYE, ? , Riri LUGNIER, ? , ? , ? , Joseph TAMAIN, ? , ? , Pierre MOUSSE, ? , ? .

Novembre 1567- Ca bataille dur aux Bataillouses...

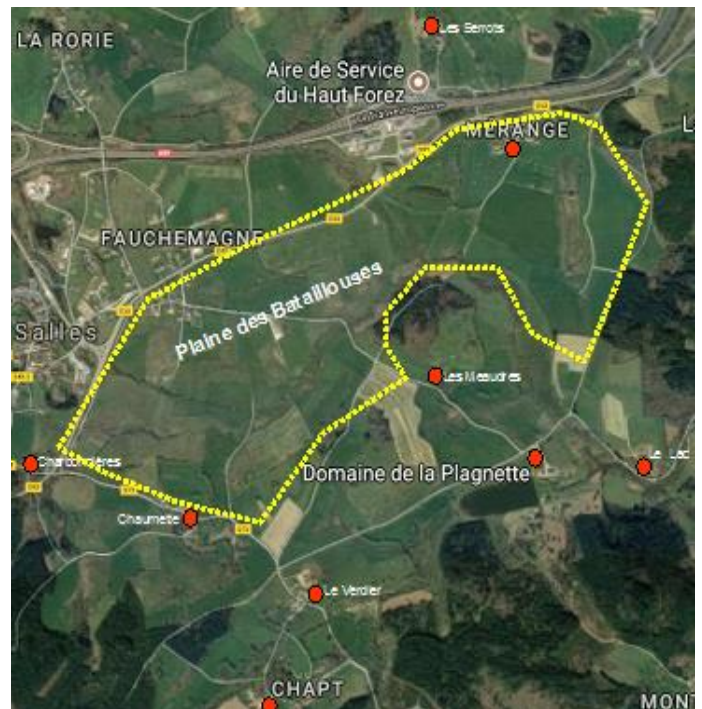
par Michel Chaux

Sur le territoire de Les Salles, les Bataillouses c'est le nom de la plaine qui s'étend entre le Bourg, Fauchemagne, Mérange, Les Meaudres et Chaumette.

Ce nom de Bataillouses semble bien étrange, il évoque dans nos esprits d'antiques batailles qui auraient pu se dérouler à cet endroit.

Historiquement, une bataille a bel et bien eu lieu dans la plaine des Bataillouses en novembre 1567, il y a donc 450 ans cette année.

Plus de 11 000 soldats appartenant à des armées catholique et protestante s'affrontèrent en un combat meurtrier qui fit plus de 300 victimes.



Nous sommes en 1567 en pleine guerre de religion.

En France les guerres de religion vont voir s'affronter catholiques et protestants (aussi appelés huguenots).

Ces guerres vont s'étaler sur 36 années de 1562 à 1598. Les historiens distinguent sur cette période huit guerres de Religion : 1562-1563, 1567-1568, 1568-1570, 1572-1573, 1574-1576, 1576-1577, 1579-1580, 1585-1598. C'est la promulgation de l'Edit de Nantes en 1598 qui mit fin à ces conflits en accordant aux protestants la liberté de conscience, une liberté de culte limitée et l'égalité civile avec les catholiques.

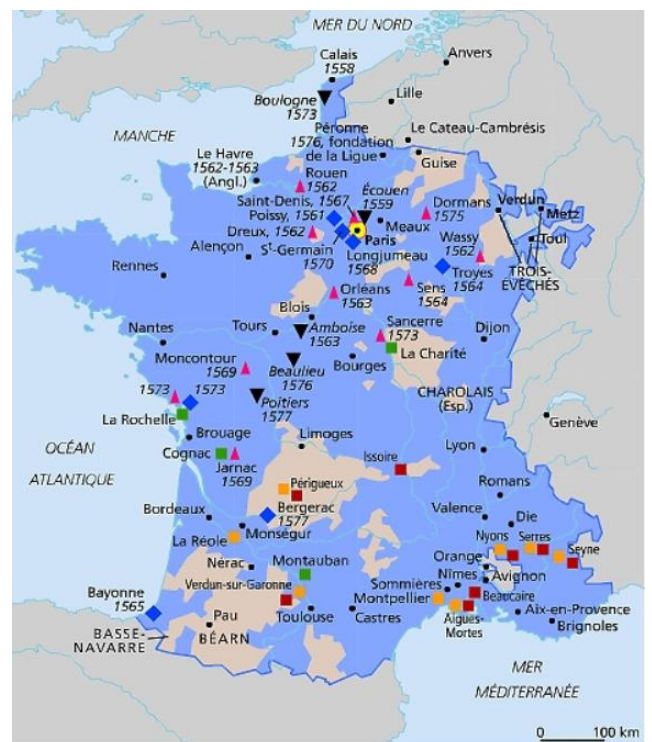
Plusieurs causes sont à l'origine des guerres de religion.

Il y a bien évidemment, une cause religieuse.

Le pouvoir royal veut à tout prix enrayer la montée de cette nouvelle religion qu'on appelle le protestantisme. Pour cela, il met en place une répression terrible vis-à-vis des protestants. Ceux-ci vont s'armer et entrer en conflit ouvert avec les armées royales catholiques.

Il y a aussi des causes non religieuses comme l'affaiblissement de l'autorité royale, des luttes entre familles princières et l'ingérence de nations étrangères.

L'affaiblissement de l'autorité royale se produit après les règnes sans partage de François Ier et Henri II. Leurs successeurs François II puis Charles IX sont trop jeunes pour pouvoir imposer leur autorité et ne peuvent pas empêcher les Français de s'entre-déchirer.



- Limites du royaume de France
- Le domaine royal à la mort d'Henri II (1559)
- ▼ Édits
- ◆ Entrevues ou traités
- ▲ Massacres ou combats
- Massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572)
- Places de sûreté accordées aux protestants :
- à la paix de Saint-Germain (1570)
- par l'édit de Beaulieu ou paix de Monsieur (1576)
- à la paix de Bergerac (1577)

Novembre 1567- Ça bataille dur aux Bataillouses...

Dans ce contexte de faiblesse du pouvoir royal, les grandes familles princières comme les Montmorency, les Guise et les Bourbons vont manigancer afin de s'approprier encore plus de pouvoir.

Enfin, l'Espagne et de l'Angleterre vont profiter de cette situation instable pour entretenir des troubles internes dans le but d'affaiblir le royaume de France.



Une bataille durant les guerres de religion.

En ce mois de novembre 1567, nous sommes au cours de la deuxième guerre de religion (1567-1568). Une armée protestante, composée de huguenots venant d'Auvergne, veut traverser le Forez pour aller en Dauphiné. Son but est d'établir une jonction avec d'autres armées protestantes venant de diverses régions de France.

Cette armée protestante est dirigée par le capitaine Poncenat (de son vrai nom François de Boucé, Seigneur de Changy près de Lapalisse). Ce capitaine n'est pas un tendre. Lors de la prise de Montbrison en 1562, il fit avec son compère le Baron des Adrets plus de 800 victimes. La troupe de Poncenat est composée de 800 fantassins et 100 cavaliers. Une autre troupe dirigée par le capitaine Verbélais trace le chemin en marchant 2 km devant l'armée principale. Cette avant-garde est assez importante puisqu'elle est composée de 600 arquebusiers et 300 cavaliers.

La nouvelle de la présence de cette troupe en Forez parvint aux oreilles du gouverneur du Bourbonnais. Celui-ci demande alors aux troupes catholiques du marquis de la Chambre et des seigneurs de Terris et de La Valette, qui devaient se rendre d'Auvergne en Guyenne, de détourner un peu leur chemin afin de régler son compte à la troupe protestante. La troupe catholique est assez bien pourvue puisque constituée de 8000 hommes à pied et de 1500 chevaux.

L'armée protestante arrive d'Auvergne, elle est composée majoritairement de soldats protestants originaires d'Issoire et de Brioude. Sur leur passage, les huguenots détruisent tout ce qui fait référence au culte catholique. Ainsi en passant près de la croix des Meaudres, ils mettent celle-ci à terre. (Le cerclage de fer qui se trouve sur le fût de la croix actuelle est une trace de sa réparation.)

La tête de l'armée de Poncenat vient d'atteindre le sommet de la montée qui sépare Les Salles de Champoly. A ce moment là des clameurs s'élèvent depuis l'arrière de la troupe. L'armée catholique du marquis de la Chambre vient de rattraper l'armée protestante et se tient à distance sur l'arrière.

Tout en progressant, l'armée protestante reste bien regroupée afin de maintenir les catholiques à distance, mais en voulant contourner un vallon proche d'une zone marécageuse, elle se désorganise.

C'est le moment que saisie l'armée catholique pour lancer six cent cavaliers sur l'armée protestante.

Novembre 1567- Ca bataille dur aux Bataillouses...

Le combat est terrible, l'armée protestante est complètement déstabilisée et la cavalerie du marquis de la Chambre prends facilement l'avantage.

L'armée protestante est en déroute totale, son infanterie se réfugie dans un parc clos de murs en espérant le secours de la troupe d'avant-garde de Verbelais qui vient d'être prévenue.

Lorsque la troupe de secours arrive enfin, il est trop tard et trois cent soldats protestants ont laissé leur vie dans ce combat.

Le capitaine de Villenoce fait partie des victimes coté protestant tandis que coté catholique le baron de Bressolles va subir des blessures qui entraineront sa mort quelques jours plus tard.

Les soldats protestants survivants réussissent à prendre la fuite. Certains de ces soldats vont errer dans les villages alentours, à Urfé, à St Romain, à St Marcel. Nombre d'entre eux finissent exterminés par les paysans tant il est vrai qu'en territoire de Forez l'on n'aimait pas trop les huguenots.

D'autres vont s'enfuir vers l'Auvergne, et quarante d'entre eux sont stoppés à Courpière où on les éliminera par noyade. Quelques uns parviennent malgré tout à retourner sans trop de mal chez eux dans les régions d'Issoire et de Brioude.

Les chefs huguenots Poncenat et Verbelais ont eux aussi réussis à s'enfuir chacun de leur coté avec quelques grappes de soldats. Après le combat, ils vont parvenir à se retrouver et vont rejoindre Valence. De là, ils vont intégrer d'autres armées protestantes qui remontaient vers le nord afin d'aller prêter main forte au prince de Condé (Général en chef des protestants) qui assiégeait Chartres.

Moins de 2 mois après la bataille des Bataillouses, le 6 janvier 1568, Poncenat va mourir de façon idiote lors de la bataille de Cognat (Allier). Il dirige alors une armée de 4000 hommes et vient de remporter une victoire sur les troupes catholiques. Cette bataille de Cognat est qualifiée de "Revanche de la déroute de Champoly". Poncenat n'aura pas le temps de savourer sa victoire, car en regagnant ses lignes il est touché par un coup d'arquebuse tiré par l'un de ses hommes qui ne l'avais pas reconnu dans l'obscurité.

Durant les guerres de religion, il y eut une multitudes de batailles. Celle des Bataillouses n'est pas l'une des plus connues, et seuls, quelques ouvrages historiques en font état.



Bataille de Cognat (Allier) 6 janvier 1568 où mourut Poncenat

Les écrits historiques ont nommé cette bataille '*La Déroute de Champoly*'.

En effet, lors du déclenchement de la bataille, la tête de la troupe protestante arrivait aux portes de Champoly. Le village des Salles ne se trouvait pas sur le chemin utilisé à l'époque pour aller de Noirétable à Champoly.

Ce sont donc nos voisins champolitains qui ont eu l'honneur de voir le nom de leur village retenu pour cette bataille alors que celle-ci a eu lieu sur le territoire des Salles.

Novembre 1567- Ca bataille dur aux Bataillouses...

Après la bataille, la plaine des Bataillouses était jonchée de cadavres de soldats et de chevaux. Tous les cadavres durent être ensevelis sur place ou à proximité, et on peut aisément imaginer que les habitants des Salles ont dû contribuer à cette pénible tâche.

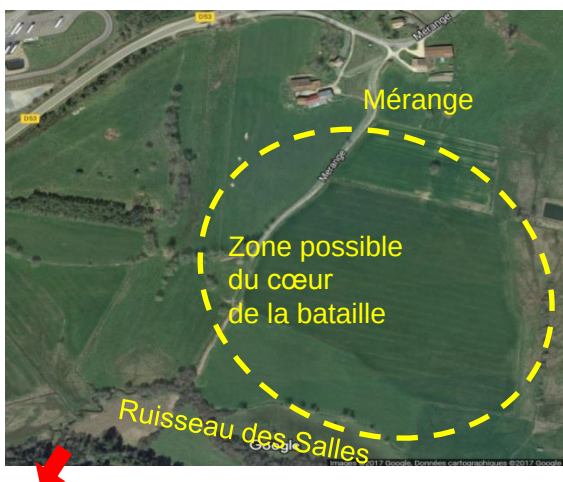
Localement subsiste une croyance de l'inhumation des tous ces cadavres en un lieu appelé "Le puit de l'étang". L'étude des anciens actes de propriétés pourrait permettre de retrouver la trace de ce lieu.

Certains historiens comme Vincent Durand mentionnent le fait que des sépultures et des restes d'armures auraient été retrouvés par le passé, lors de labours, dans la plaine des Bataillouses. Il est dommage qu'aucune mention ne soit faite sur le lieu où seraient conservés ces vestiges.

Le lieu précis de la bataille n'est pas connu à ce jour. Pour l'identifier, il faudrait déterminer le trajet des 2 armées avant et après leur rencontre. A ce stade, nous pouvons ébaucher une hypothèse en nous appuyant sur les écrits qui nous informent que lorsqu'elle a été rejointe par l'armée catholique, la troupe protestante circulait entre Noirétable et Champoly. Il est donc fort probable que la troupe ait utilisé l'ancien chemin reliant ces 2 localités en passant par la croix de Montfollet, le Verdier puis Mérange.

Nous savons aussi que la bataille commence lors du franchissement d'un vallon et d'un lieu marécageux. Si les lieux marécageux ne manquent pas aux Bataillouses, les espaces vallonés ne sont pas légions. La zone délimitée par le ruisseau des Salles, le chemin de la croix des Meaudres à Mérange et le chemin de la Plagnette à Mérange semblerait répondre à ces caractéristiques.

Il reste à espérer qu'un jour prochain, à l'occasion de travaux, on puisse retrouver quelque part des ossements, des cuirasses ou des casques conservés dans le sol qui pourraient nous permettre d'en savoir plus sur ce fait guerrier qui s'est déroulé sur notre commune.



vers Croix des Meaudres

Un dernier point demeure encore mystérieux. Il concerne le nom de Bataillouses que l'on pourrait légitimement croire hérité de cette bataille.

Or, la citation du nom Bataillouses apparaît dans des documents de la Châtellenie de Cervières dès 1339, soit plus de deux cent ans avant la bataille que nous venons de décrire !!!

Le mystère demeure donc entier sur l'origine de ce nom.

Aujourd'hui, la plaine des Bataillouses a retrouvé son calme. Les seuls affrontements qui s'y déroulent ont lieu autour d'un ballon de foot ou de rugby. L'esprit guerrier a été remplacé par l'esprit sportif, et personne ne se plaindra de cette heureuse évolution !!!

Michel Chaux- octobre 2017

Sources:

- Histoire universelle- Simon d'Aubigné – 1626
- Histoire du Forez- Auguste Bernard- 1835
- Histoire des guerres religieuses en Auvergne, XVI^e et XVII^e siècles- André Imberdis-1840
- Les guerres de religion et troubles de la fronde en Bourbonnais –Ernest Bouchard-1867
- L'auvergne depuis l'ère gallique jusqu'au 18. siècle par M. Andre Imberdis- 1868
- Le capitaine Poncenat –Gabriel Morand—1912
- Les Salles à travers les âges – Charles Jacquet - 2015

Cela va faire bientôt plus de 4 mois que deux de nos amis, Claire et Guy FARGET, ont décidé de quitter les beaux paysages de Les Salles pour en découvrir d'autres à travers le monde. Nous les connaissons ici pour leur gentillesse, leur bonne humeur et leur sens du partage, c'est donc tout naturellement qu'ils ont décidé de nous faire voyager avec eux à travers ce site internet :

<http://world-tour.upstream.cloud>

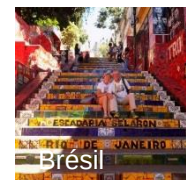
Vous y découvrirez des photos à couper le souffle, des rencontres étonnantes et des traditions du bout du monde, tout ça, agrémenté de belles couleurs et de beaucoup d'humour.

Nous souhaitons bien entendu bonne continuation à nos deux globes trotteurs qu'ils nous reviennent avec des images, des histoires et des rencontres plein la tête !



Brésil : 4 septembre 2017

..."Nous sommes montés au Corcovado, Christ de 30m de haut, 9 ans pour l'édification, 700m d'altitude comme Les Salles et une vue magnifique sur la baie de Rio."

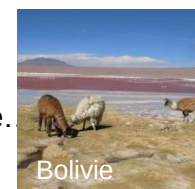


Salvador de Bahia : 8 septembre 2017

..."Après 1700km, 30 heures d'autocar!!!! je répète: 1700km, 30 heures d'autocar... Nous avons traversé le parc national des 3 Picos, des plateaux, des cultures de cactus (aloe vera), des favelas, des villes et nous voici à Salvador de Bahia,"

Chapada diamantina : 17 septembre 2017

..."dans le parc national de La Chapada Diamantina qui offre des cascades spectaculaires, des grottes aux eaux bleu-azur, des lacs à 1700m d'altitude, des pitons rocheux dignes du Grand Canyon et de grands espaces aux félins, chevreuils et rongeurs. 150 000 ha d'étendue."



La Bolivie : 29 septembre 2017

..."Prenez un atlas : nous avons mis 5 jours pour rejoindre La Paz en Bolivie: 2300km d'autocar dont 2 nuits dedans, un vol Rio de Janeiro jusqu'à Santiago du Chili en survolant la Cordillère des Andes un autre vol qui nous a emmené à Lima au Pérou donc 2 nuits en aéroport et enfin un vol nous a conduit à La Paz"

Le Chili : 6 octobre 2017

..."Nous en prenons plein les yeux et plein les poumons, nous sommes vers les 4880m d'altitude. A 8h du mat, fait pas chaud ...et c'est sans compter avec les geysers et les sources d'eau chaude ... l'eau est à 40°"

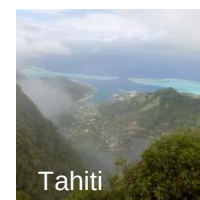
Ile de Pâques : 16 octobre 2017

..."Légendes, explications plus ou moins scientifiques, suppositions, hypothèses, cette île verdoyante, aux hibiscus géants, garde ses mystères. Elle est riche d'une grande civilisation. Quelle force s'y dégage ! Whaou...qu'elle est fascinante et si isolée, perdue dans le Pacifique"



Tahiti : 24 octobre 2017

..."Nous voici à Papeete, tous ensemble où nous nous perdons dans les allées sans fin du marché primeur et artisanal de la ville. Des fleurs, des chapeaux, des gâteaux, des bijoux, des fruits, des légumes.....mais surtout....des couleurs !"



Nouvelle Calédonie : 4 novembre 2017

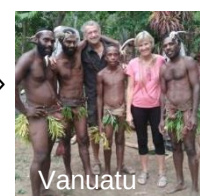
..."50 nuances de Bleu..."

Lifou : 12 novembre 2017

..."Le long des routes sont dressées des tables où sont vendus fruits, légumes, coquillages, cocos aux prix affichés. A vous de choisir et de verser la somme dans un coquillage bénitier ..car il n'y a personne sauf la confiance"

Le Vanuatu : 22 novembre 2017

..."Nous venons de vivre une expérience unique, du genre « Rendez-vous en terre inconnue »mais sans Frédéric Lopez (sniff...), en immersion totale, en déconnexion complète, nous avons vécu dans un autre monde....une autre planète !"



Frederic Plan – Lucien où le poids de la conscience- (ebook-gratuit)

Frédéric Plan qui habite les Chazelets a écrit un ebook (livre gratuit téléchargeable sur internet).

Cet ouvrage "Lucien - ou le poids de la conscience" est une nouvelle inspirée de personnages réels, que les hasards de l'existence ont cependant privés de rencontre synchrone.

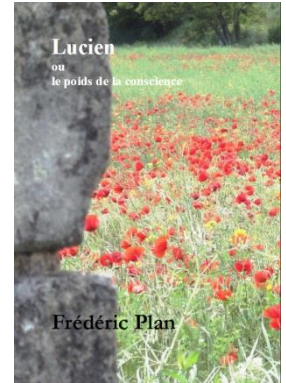
En Ardèche, les platanes couvrent d'une ombre placide la place du village et la terrasse du café, mais le souvenir du drame qui s'est déroulé quarante ans plus tôt reste vivace.

Loin de sombrer dans l'oubli collectif, il ressurgit à l'occasion d'un événement inattendu et improbable, avec son lot de fantômes.

Les personnages traversent l'Histoire, non sans dommages ni états d'âme.

Au-delà de la lecture peut s'amorcer une réflexion sur le rapport aux obscures notions psychiques que sont la vérité et la conscience.

<http://livresnumeriquesgratuits.com/data/documents/Lucien-ou-le-poids-de-la-conscience.pdf>



Yves Lopez – Le Poilu des trois sapins- (19€50 chaque tome)

Yves Lopez vient de publier son dernier roman "Le Poilu des trois sapins". Ce roman est présenté en 2 tomes. Le premier tome est intitulé "La der...des Ders..." et le second "Le braconnier du Haut-Forez".

Ce roman se déroule durant la 1ère guerre mondiale de 1914-1918,. Il nous emmène alternativement dans la campagne du canton de Noirétable, des Salles ou encore à Champoly, mais aussi sur les célèbres champs de bataille de la 1ère guerre mondiale : Verdun, le chemin des Dames, les Eparges, le fort de Douaumont, etc...

Le jeune fils du Comte Yves de la Bruyère, Charles est un jeune officier qui commande une centaine d'hommes dans la région de Verdun. On y croise des soldats attachants qui nous font vivre leurs aventures au sein des tranchées. Le quotidien de ces poilus est partagé au fil des pages du roman avec d'un côté des courageux combattants qui défendent chèrement leur vie mais aussi au gré de rencontres touchantes au fil de leur vie quotidienne au front.

Le roman retrace aussi les traditions disparues au sein de la campagne du canton de Noirétable comme la "quête du Renard". Il fait la part belle aux langues et dialectes locaux qui sont eux aussi en voie de disparition comme le patois du Haut-Forez, l'argot ou encore le "gaga" Stéphanois.

Cet ouvrage est avant tout un hymne à l'amour et au courage. Il met en avant les femmes et les hommes qui ont sacrifié leur vie afin de défendre nos valeurs et notre patrie.

Pour étoffer ce roman, Yves Lopez y a inclus une trame policière qui pigmente un peu plus l'aventure.





La municipalité

organise

son **1er concours PHOTO**

sur le thème << **Les plus beaux paysages de notre village**>>

PHOTO numérique de bonne qualité
(envoi par mail à lydie.charlatfaye@gmail.com)

ou

PHOTO sur support papier
(dépôt en mairie)

du 01/11/2017 au 15/10/2018

**Les 3 premières photos
seront primées**



1 Prix dans la catégorie des – de 14 ans



Conditions :

Maximum 5 photos par participants,
Respect du thème et originalité,
Aucune personne reconnaissable sur la photo,

Participation gratuite

Règlement du concours et Documents d'inscription à retrouver sur www.lesalles42.fr,
disponibles en mairie ou sur demande à : lydie.charlatfaye@gmail.com

Les Salles en Fleurs



Les contacts utiles

Mairie: Tél : 04.77.24.72.66 - Fax : 04.77.24.94.24
Mail : mairie.les.salles.42@wanadoo.fr
Ouverture: Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi (9-12/14-17)

Portage Repas:
Mairie:Tél: 04.77.24.72.66

Médiathèque:
Tél: 09.67.47.81.17

Communauté de communes
Tél : 04.77.65.12.24 Fax : 04.77.65.07.77
Mail: contact@ccpu.fr Site internet : www.ccpu.fr

Déchetterie
Tél : 04.77.62.86.41

Accueil de loisirs de St Just en Chevalet:
Tél : 04.77.66.68.30
06.74.58.56.39 de 3 à 11 ans
06.77.37.95.63 + de 11 ans
Mail : acm.paysdurfe@orange.fr

Célébration d'offices religieux:
Tél : 04.77.24.72.03
Mail : paroisse-st-roch@orange.fr

Accueil Maison des Service de Noirétable
Tél : 04.77.24.97.08 Fax : 04.77.24.74.03
Heures d'ouverture: lundi au samedi de 9h à 12h
Mail : maison.services@caprural.org

Syndicat d'initiative
Tél : 04.77.65.05.33
Site: www.tourisme-paysdurfe.com

Relais Assistance Maternelle (RAM)
Tél : 04.77.24.42.69
Mail : edegoutte@noiretable.fede24-admr.org

A.D.M.R
Tél/Fax: 04.77.24.75.96

Médecin: Véronique JOUVE
Consultation sur RDV. Tel: 04.77.58.88.46
Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi (8h30 – 18h30)
Mardi-Samedi (8h30 – 11h)

Masseur kinésithérapeute
Mathieu CHAN TI KIONG
Sur rendez vous .Tel 04.77.24.26.22
Cabinet et domicile du Lundi au vendredi

Cabinet d'infirmières: Aurélie GOUTORBE; Patricia LEBLANC; Jennifer BUTIN
Tel 04.77. 58.39.06

Toutes urgences : 112 **SAMU: 15**
Pompiers: à partir d'un fixe **18**; à partir d'un mobile **112**

Police, Gendarmerie: 17



Un défibrillateur est à la disposition de tous
Emplacement: Hall de la mairie (à droite en entrant)